

# LE PATRIOTE

Méfiez-vous  
de l'homme  
nu qui vous  
propose  
sa chemise.

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

200 Frs

15<sup>e</sup> année

Pascal Tsaty Mabiala

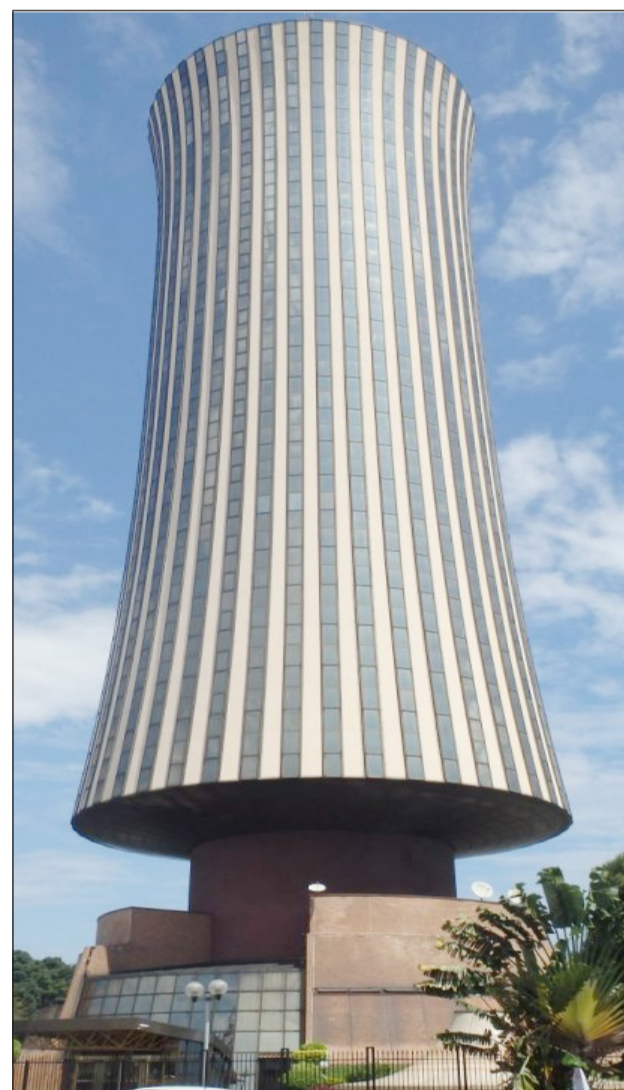
## « IL N'EXISTE AUCUN ACCORD ENTRE LE PCT ET L'UPADS »



Face au public à Dolisie lors du coup d'envoi de la campagne d'adhésion et d'enrôlement, le premier secrétaire de la principale force de l'opposition institutionnelle Pascal Tsaty Mabiala, a tordu le cou aux grossiers mensonges, qu'il impute à ceux qui rêvent de la disparition de ce parti en affirmant : « *il n'existe aucun accord, ni secret, ni écrit, entre le PCT et l'UPADS* ».

L'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) vise à travers cette campagne à reconquérir des fiefs perdus. Il compte atteindre cet objectif en élargissant sa base, en recrutant des nouvelles figures et compétences, pour reprendre par les urnes, le pouvoir qu'elle a perdu depuis un quart de siècle. 5

## DÉGRADATION AVANCÉE DE LA TOUR NABEMBA : UNE CATASTROPHE EST POSSIBLE



La Tour Nabemba appelée encore Tour Elf, affiche des signes de dégradation avancée. A en croire les spécialistes du bâtiment, cet immeuble présente une pente à inclinaison irréversible. Faute d'entretien, il expose quotidiennement ses occupants et visiteurs à des risques énormes.

11

Nominations au ministère des finances et de l'économie

## LE MINISTRE JEAN BAPTISTE ONDAYE INNOVE

8

Recherche

## LES POISSONS PRÉPARÉS À L'ÉTOUFFÉE, IMPROPRES À LA CONSOMMATION



13

Hilaire Mounthault et Benjamin Bounkoulou

## RECONNAISSANCE MÉRITÉE AUX BONS SERVITEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Rappelés à Dieu respectivement le 23 août 2023 en France et le 26 du même mois au Congo, l'ancien ministre et vice-président du conseil économique, social et environnemental Benjamin Bounkoulou et son homologue et ancien médiateur de la République Hilaire Mounthault ont reçu un dernier hommage digne de bons et loyaux services rendus à la nation, peu avant leur mise en terre. Leurs partis et coalition politiques, leurs familles et leurs collaborateurs ont tous reconnu avoir perdu des chefs, collaborateurs, parents et partenaires d'exception. 4



Sénat

## PIERRE NGOLO RÉÉLU PRÉSIDENT, APPELLE LES SÉNATEURS À PLUS DE RESPONSABILITÉ

C'était à l'occasion de l'ouverture de la session inaugurale de la quatrième législature du sénat. Tenue le mercredi 13 septembre 2023 à l'hémicycle du Sénat, les 72 sénateurs fraîchement élus, ont renouvelé leur confiance en la personne de Pierre Ngolo. Cette séance qui a été dirigée par le doyen d'âge Gaston Eyabo, s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des affaires foncières, chargé des relations avec le parlement Pierre Mabiala.



Le nouveau Sénat

**A**vant de procéder aux votes des membres du bureau, le secrétaire général du sénat Joseph Ibara a défini les règles de jeu avec à la clé l'élection des membres du bureau d'âge. Ce bureau qui a présidé la séance était composé ainsi qu'il suit : Eyabo Gaston président, Sassou Nguesso André Carole première secrétaire et Mbani Jean Valaire deuxième secrétaire. Prenant la parole, le doyen d'âge a défini les modes du

scrutin et invité les sénateurs à faire preuve de responsabilité. Au cours de cette séance, les sénateurs ont procédé à l'élection des sept nouveaux membres du bureau composé de deux femmes et de cinq

hommes. Il s'agit notamment de Pierre Ngolo, président, Ralcko Mouanda Kitsinga, premier vice-président, Gabriel Ondongo, deuxième vice-président, Julien Epola, premier secrétaire, Pierre Justin Makosso, André Carole Sassou Nguesso



Le nouveau président du Sénat Pierre Ngolo

premier Questeur et deuxième Questeur, Elisabeth Mapaha. Dans son mot de circonstance, Pierre Ngolo a invité les sénateurs à plus de responsabilité et d'engagement afin de ne pas décevoir leurs mandants. « Nous voici dorénavant à l'épreuve et nous n'avons pas le droit de décevoir ceux qui pendant six ans, ont le regard et l'espoir tournés vers nous. Les chantiers sont divers et variés sur lesquels les congolais jugeront de notre sérieux et de notre efficacité », a-t-il laissé entendre.

Par ailleurs, le président du sénat Pierre Ngolo, a invité l'ensemble des sénateurs à se mettre au travail. « La rétrospective de la mandature précédente qui a mis en évidence ses succès et cerner les limites constatées, a placé la quatrième législature sous le signe de l'excellence. Leur postulat pour l'excellence ex-

prime la volonté manifeste de fortifier les avancées du passé, afin que le sénat pèse de plus en plus lourd sur l'arène politique nationale. Notre responsabilité totalement engagée, nous impose de nous mettre véritablement à la tâche », a martelé Pierre Ngolo.

Notons que sur les 72 sénateurs, on compte 22 femmes et 50 hommes. Au cours de la session inaugurale de 14 jours, les sénateurs procéderont à l'installation des commissions permanentes. Rappelons que le sénat existe au Congo depuis 1992 et compte actuellement quatre législatures. Chaque législature a un mandat de 6 ans pendant lesquels, le Sénat est renouvelé de moitié tous les trois ans, conformément aux textes qui l'organisent.

**Dim-Martie Mizère**

## MISE EN PLACE DE LA COMMISSION AD'HOC

**Le sénat a procédé le jeudi 14 septembre dernier à la mise en place d'une commission ad' hoc, en vue de la relecture des documents de base de cette première chambre du parlement. C'était au cours de la première plénière de la quatrième législature. Les travaux de cette séance ont été placés sous la direction du président de cette institution Pierre Ngolo.**

**L**a commission ad' hoc a pour objectif principal la relecture des documents de travail du sénat, notamment le règlement intérieur et le règlement financier. Ainsi, cette commission ad' hoc est dotée d'un bureau de quatre sénateurs et d'une vingtaine de membres. Parmi les quatre membres du bureau de cette commission, on peut citer pêle-mêle Théophile Adoua, Jean-Marie Epouma, Kaya Magane et Sony Mbenga, respectivement président, vice-président, rapporteur et secrétaire. Un délai de 15 jours a été donné à la commission ad' hoc pour exécuter cette tâche. Pour ce faire, deux sous-commissions ont été mises

sur pied. Définissant les missions de cette commission, son président s'est exprimé en ces termes : « Il est de coutume qu'à chaque entrée, la chambre doit s'accorder sur son règlement intérieur. Nous allons relire le texte ancien et s'il y a des dispositions à modifier, nous allons les soumettre à l'attention de la plénière. Et ce, conformément à la constitution. Le règlement intérieur du Sénat a force de loi et chaque loi doit être conforme à la constitution du pays. Il y a les spécialistes qui vont également regarder le règlement financier, parce que le sénat en tant que chambre parlementaire a son budget et ce budget doit être géré sur la

base d'un règlement financier, en conformité avec les dispositions juridiques de l'Etat », a expliqué Théophile Adoua, le président de la commission ad' hoc.

Le président du Sénat Pierre Ngolo a pour sa part, demandé à la commission ad' hoc de

bien examiner ces documents de base qui vont régir la quatrième législature. Notons par ailleurs que la clôture des travaux interviendra au plus tard, le 27 septembre prochain.

**Dim-Martie Mizère**

### NUMÉROS UTILES

(urgences)

Police secours :	117
Sapeurs pompiers :	118 / 05 589 56 56
CHU-B Ambulances :	22 282 61 59
Hôpital de Mfilou :	05 615 26 67
Hôpital Central des Armées P.Mobengo :	06 654 91 32
Pompes funèbres de Pointe-Noire :	05 573 32 15
Pompes funèbres municipales de Brazzaville :	06 662 53 00
E°C :	42.42.
CORAF :	06 654 06 62 / 63
Radio Congo :	05 582 32 73
Commissariat de Police de Moukoundzi-Nguouaka :	06 624 57 93
Commissariat de Police de Ouenzé 1 :	22 400 01 25
Commissariat de Police de la Coupole :	22 400 02 21
Commissariat de Police Itsali :	06 840 14 13
Commissariat de Police Plateau des 15 ans :	22 400 01 93

### LE PATRIOTE

Siège: 106 bis,  
Rue Ewo - Ouenzé

N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE  
DU 25 MARS 2010

Directeur Général  
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication  
Guy MOUKOZA

Equipe rédactionnelle

Laurent LEPOSSI,

Georges ENGOUMA,

Jules Débel,

Gulit NGOU,

Ernest OTSOUANGA

Dim-Marthe MIZÈRE

Relationniste

Anderson de MBALOÉ,

Mise en pages

YENGO MALANDA

Impression

Offset

Journal Le PATRIOTE

DDR-POOL

# UN PROGRAMME QUI MARCHE À SON RYTHME

**La feuille de route Congo-PNUD, sur l'opérationnalisation du programme Démobilisation- Désarmement-Réinsertion (DDR) des ex-combattants, s'exécute patiemment mais sûrement suivant son rythme. Il prévoit une série d'activités d'ici la fin de l'année en cours. Les parties prenantes se sont retrouvées du 13 au 15 septembre 2023 à Kinkala, chef-lieu du Département du Pool à la faveur de l'atelier d'imprégnation au terme duquel, elles ont passé au peigne fin, les contours du concept, ses enjeux et ses attentes. Les travaux se sont déroulés sous la conduite d'Euloge Landry Kolélas, le haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants qui avait à ses côtés les experts du système des Nations Unies basés à Brazzaville.**

**A**u nombre des personnalités, acteurs et bénéficiaires du programme ayant pris part à cet atelier d'imprégnation, figuraient, outre le haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, les représentants du bureau de coordination du système des Nations Unies, le représentant du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le préfet du Pool, les membres du conseil départemental du Pool, les membres des conseils communaux de Kinkala et de Kintélé, les sous-préfets des districts placés sous la juridiction du département du Pool, les représentants des directions départementales, les membres des comités de dialogue et de réconciliation issus des treize districts du Pool et des communes de Kinkala et de Kintélé. Les cinq représentants de Frédéric Bintsamou dit pasteur Ntoui, les confessions religieuses et la société civile y avaient également pris part.

Les exposés, les débats ou les recommandations ont porté sur les objectifs de l'atelier, la formation, les aspects conceptuels du programme DDR, l'aperçu du programme DDR et sa zone de couverture, la présentation des différentes composantes du programme DDR, la nouvelle donne de sa mise en œuvre, la gouvernance et le développement local.

Les thématiques ont été développées par les experts du haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants, du Programme des Nations unies pour le développement et ceux du gouvernement. Au premier jour, les participants ont suivi un exposé sur le Désarmement, la Démobilisation, la Réinsertion et la réintégration. Il a été présenté conjointement par Ely Dieng et Mohamed Ag Rhissa, deux experts du PNUD. D'autres exposés à l'instar de la réintégration communautaire et la notion de développement local ont été présentés par André Ocko, conseiller au ministère délégué à la décentralisation et au développement local.

Il ressort de ces exposés que le DDR est un processus complexe en trois phases ; aux dimensions politiques, militaires, sécuritaires, humanitaires et socio-économiques. Son objectif est de contribuer à la paix, à la sécurité et au développement. L'exposant Mohamed Ag a présenté le désarmement comme un acte hautement symbolique qui marque l'engagement de l'ex-combattant. Le désarmement a-t-il fait savoir est physi-



Photo de famille à la fin des travaux

que lorsqu'il consiste à retirer l'arme du mental, lorsqu'il est pris comme un processus de sensibilisation et de socialisation.

La Démobilisation doit être comprise comme le passage de l'état militaire à l'état civil de l'ex-combattant ; tandis que la Réinsertion a été définie comme une assistance transitoire offerte à l'ex-combattant, avant la phase de réintégration. Elle « s'articule autour des principes de soutien d'urgence, n'a aucun lien avec la restitution de l'arme, se fait dans l'équité avec d'autres groupes affectés et nécessite une identification sérieuse ».

### La satisfaction partagée des acteurs

Dans les débats, des interrogations ont porté notamment sur l'absence des supports des différents exposés; la gestion des armes qui sont détruites au lieu d'être conservées ; le désarmement mental ; les violences faites aux jeunes et aux femmes. Les participants ont également évoqué la prise en charge psycho-sociale des communautés ; la notion de réintégration et ses critères d'éligibilité ; la redynamisation des comités locaux de dialogue qui ne travaillent plus, faute de moyens et de l'opérationnalisation du processus DDR pour abréger les difficultés de l'administration publique, face aux ex-combattants qui se substituent à l'Etat en imposent leur propre justice.

Parlant de l'assistance à la réintégration des ex-combattants et autres communautés, les experts ont insisté sur leur inclusivité à la suite d'une interrogation d'un représentant du pasteur, affirmant que même les personnes ayant atteint l'âge de la retraite sont prises en compte. Philippe Ané, un autre délégué du pasteur Ntoui a par exemple sollicité que l'accent soit mis

sur la construction des routes, pour acheminer facilement des biens et services dans les coins du Pool meurtris pour accélérer le développement local et communautaire.

De son côté, Prédéstiné Manifesté Bintsh Kayi, fille biologique du pasteur Ntoui et actuelle secrétaire exécutive du conseil départemental du Pool a apprécié à sa juste valeur cette rencontre avant de remercier les initiateurs de cet atelier. « Je remercie Dieu. Je remercie le président de la République pour avoir pensé aux enfants du Pool où beaucoup de choses se sont passées pour qu'on puisse tout oublier et aller de l'avant. Je remercie mon père, le révérend

pasteur Ntoui qui ne cesse de manifester sa volonté pour la paix, dont je suis une preuve. Puisque s'il n'était pas pour, je ne serais pas ici. Je prie pour que le DDR réussisse et que les ateliers qui s'enchainent produisent les effets attendus. Nous ne voulons plus reculer. Nous aspirons à vivre comme dans les autres départements », a-t-elle insisté.

A la question de savoir si son père adhère au DDR, Bintsh Kayi répond que le fait d'avoir envoyé cinq représentants à l'atelier est la preuve de son adhésion au processus. « Je suis secrétaire du conseil, mais je suis aussi sa fille. Je n'hésiterai pas à faire le compte-rendu à

mon papa », promet-elle. En dernier ressort, on peut dire que les travaux ont été bien articulés et se sont déroulés tel que prévu, s'est félicité Albert Samba, le directeur de cabinet du haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants. « Nous nous sommes familiarisés des concepts et contenus du programme DDR. Nous sommes satisfaits de cet atelier qui ouvre les nouveaux horizons et qui a identifié des opportunités qui s'annoncent pour les bénéficiaires », a-t-il conclu.

**Ernest Otsouanga, envoyé spécial à Kinkala**

## LA PARABOLE DE L'ÉLÉPHANT DANS LE CYCLE DU TEMPS

**L**a pensée classique explique que l'éléphant est l'aboutissement de l'évolution des animaux purement terriens. Certaines légendes soutiennent que cet animal aurait plutôt des ancêtres vivant les pieds dans l'eau. Dans de nombreuses croyances, on parle des eaux primordiales. Cet élément aquatique est considéré comme la matrice de l'univers. D'aucuns racontent comment un dieu ou un animal plonge dans les eaux pour y chercher de quoi façonner la terre. Ainsi, l'éléphant n'est pas considéré comme ayant été créé une seule fois. Il serait le résultat d'un recyclage mystérieux sur plusieurs milliers d'années.

C'est sans doute ce qui explique la nature presque insaisissable de notre éléphant actuel : toujours à la frontière du monde réel et de l'esprit rationnel, entre la conscience de soi et la raison. C'est certainement grâce à ses origines aquatiques, que cet animal est empli de la grande possibilité de vie, une vie dont jaillit l'immortalité. En effet, dans de nombreuses traditions, l'eau est perçue comme un moyen de transformer, de transmuter la matière inerte en vie, et de conduire l'esprit vers la lumière. Elle est le principe sacré de valeur universelle. Plusieurs mythologies la définissent comme

élément primordial. « Mais, pourquoi l'ancêtre de l'éléphant avait-il quitté l'eau pour devenir un mammifère entièrement terrien, avant de donner naissance à l'éléphant que nous connaissons aujourd'hui ? Est-ce par un simple assèchement des eaux ? » S'interrogea l'un de mes compagnons.

Après avoir esquissé un large sourire, mon grand-père qui ne se sent guère embarrassé, lui répond avec une petite pointe d'humour : « mon petit, voulais-tu que tous les éléphants habitent dans l'eau ? Tu sais bien qu'il y a un éléphant de mer et un autre qui vit dans les plans d'eau intérieure : l'hippopotame. Comme Dieu est juste, il a su rétablir les équilibres en faisant en sorte qu'il y ait aussi un éléphant sur terre. Imaginez notre monde, notre faune sans l'éléphant ! Il y aurait un vide, n'est-ce pas ? A mon avis, si Dieu n'avait pas créé l'éléphant terrien, c'est sûr que nous le lui aurions reproché. Ainsi, au lieu de s'interroger sur sa mutation, il faut plutôt se réjouir de cette présence qui est en réalité, une grâce pour la flore et la faune ».

**Jules Débel**

Hilaire Mounthault et Benjamin Bounkoulou

## RECONNAISSANCE MÉRITÉE AUX BONS SERVITEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Rappelés à Dieu respectivement le 23 août 2023 en France et le 26 du même mois au Congo, l'ancien ministre et vice-président du conseil économique, social et environnemental Benjamin Bounkoulou et son homologue et ancien médiateur de la République Hilaire Mounthault ont reçu un dernier hommage digne de bons et loyaux services rendus à la nation, peu avant leur mise en terre. Leurs partis et coalition politiques, leurs familles et leurs collaborateurs ont tous reconnu avoir perdu des chefs, collaborateurs, parents et partenaires d'exception.



Le président de la majorité déposant une gerbe de fleurs



Le bureau politique du PCT autour de la dépouille mortelle de B. Bounkoulou

Parlant d'Hilaire Mounthault, la majorité présidentielle, sa famille politique et le Rassemblement pour la démocratie et le progrès (RDPS), sa formation politique ainsi que les parents, amis et connaissances lui ont rendu l'ultime hommage en plusieurs séquences. A son domicile le 15 septembre 2023 puis, à Pointe-Noire son département d'origine où il reposera pour l'éternité. Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso y a fait le déplacement de Pointe-Noire où il a assisté à la mise en terre de son fidèle allié. Pendant ces moments pathétiques, il lui a été unanimement reconnu des valeurs et qualités sûres dont le pays avait encore besoin.

La majorité présidentielle par exemple retient qu'Hilaire Mounthault était membre et responsable du Parti Congolais du Travail (PCT) qu'il a quitté dans l'effervescence de la Conférence nationale souveraine pour rejoindre le Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès Social (RDPS). Partout, a affirmé le sénateur et membre du bureau politique du PCT, Gabriel Oba Apounou, il s'est illustré comme « un bon et grand serviteur de la République » au point où, la majorité présidentielle partage « l'extrême douleur » qui a été ressentie par la classe politique congolaise, la famille biologique, les amis et connaissances pour qui, le Congo a perdu « un homme doué d'une capacité avérée de gestion, intrépide, brillant ». En effet, l'ex-médiateur de la République a été un cadre « rompu des travaux publics, dévoué, responsable, droit et tenace

dans l'effort » qui a fait ses preuves lors du réalignement du chemin de fer Congo-océan. Partisan de la méthode et de la rationalité, Hilaire a bravé la forêt et le massif du Mayombe et a été directeur général des travaux publics avant d'être nommé ministre des travaux publics.

Hilaire Mounthault est entré en politique alors qu'il était étudiant en France. Il était membre de l'association des étudiants du Congo en France et de la Fédération des étudiants africains en France (FEANF). En 1958, il se rend à Pointe-Noire pour dire non au référendum du général De Gaulle. Après la révolution de 1963, il intègre le PCT au sein duquel, il connaît un parcours éloquent, en devenant membre du comité central et du bureau politique par la suite.

Après la conférence nationale souveraine, il rejoint le RDPS et est élu sénateur ». Hilaire Mounthault a créé après 1997, l'association : « Réunir et contribuer à la sortie des forêts des cadres ayant pris part aux événements du 5 juin pour les associer dans la reconstitution du pays aux côtés du président Denis Sassou N'Guesso. Il occupera, jusqu'à son dernier jour, la fonction de médiateur de la République, qu'il a assumée avec conviction et responsabilité. Il a été un homme épris de paix, rassembleur et solidaire. Il aimait le travail bien fait et le sens de l'humour dans ses prises de positions. Sa disparition est une perte immense pour la classe politique nationale », a avoué Gabriel Oba Apounou.

Marleine Samba

Il en est presque de même pour Benjamin Bounkoulou qui aura été un homme complet. Le diplomate de carrière qu'il était, Benjamin Bounkoulou a connu une vie exemplaire du 25 décembre 1942 au 23 août 2023. Sur la terre des vivants, il a été « un bon père de famille, diplomate chevronné, gestionnaire sans compromis de la cité, acteur politique conciliant et exemplaire ». Ce portrait-robot lui a été dressé lors des ultimes hommages qui lui ont été rendus peu avant qu'il soit porté en terre, le 15 septembre 2023. A son domicile par exemple, les hommages de la majorité présidentielle conduite par son président par intérim Pierre Moussa, de l'Union pour la République (UR), des enfants et autres collaborateurs ont révélé l'exemplarité d'un bon père, travailleur et d'un politique.

José Yindoula qui a parlé au nom de la famille, a affirmé que « le rappel à Dieu de Benjamin Bounkoulou est un couperet qui a amputé chacun d'une partie de lui-même, tant l'illustre disparu a vécu en harmonie avec les autres et avec lui-même. Il rejetait les passions, sources de tension. Humaniste, il aimait son prochain. Aussi a-t-il insisté, au crépuscule de sa vie, Benjamin Bounkoulou, quoique malade, accordait une place importante au travail. Des valeurs, vertus et qualités que la famille promet de perpétuer ».

Pour son parti, l'Union pour la République (UR), Naphtalie Louvouezo a rappelé qu'il est entré en scène après la conférence nationale souveraine. « Il a été désigné président de l'assemblée générale de Diata pendant laquelle, des cadres de la Bouenza exprimèrent leur ras-le-bol face au pouvoir, dénonçant la marginalité dont ils étaient victimes. Il était un président constant et plein

d'amour dans son travail, fidèle dans la gestion de son parti et à la majorité présidentielle ».

Au plan professionnel, Benjamin Bounkoulou a été avant tout, un diplomate de carrière qui a su, par sa compétence, se hisser au sommet de la diplomatie en occupant les fonctions les plus élevées et les plus stratégiques. Raphaël Maboundou qui fût un de ses collaborateurs a au nom des diplomates, fait l'éloge d'un homme qui représentait un tout. Aussi, se souvient-il, diplomate, Benjamin Bounkoulou était un responsable calme et serein en toute circonstance et qui réunissait toutes les qualités d'un homme de contacts. Diplomate chevronné, il a été tour à tour : « ministre des affaires étrangères, conseiller du président de la République, directeur des affaires politiques, directeur de la division Afrique au ministère des affaires étrangères ».

A l'extérieur, il a été ambassadeur en Angola, en Algérie, en Ethiopie, aux Etats unis d'Amérique, représentant permanent du Congo à l'Organisation de l'unité africaine. Sa carrière, comme sa vie a été brillante. Benjamin Bounkoulou était un rassembleur qui a inspiré par sa façon de travailler. Il a formé et bien formé, au point où ceux qui l'ont côtoyé sous quelques qualités que ce soit, disent qu'il peut se reposer en paix et fier d'avoir œuvré pour le bonheur de l'humanité. Il a été deuxième vice-président du Conseil national de transition de 1998 à 2002 et premier vice-président du Sénat de 2002 à 2011, député en 2012, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Peu avant sa mort, il était vice-président du Conseil économique et social.

M.S.

Pascal Tsaty Mabilia

## « IL N'EXISTE AUCUN ACCORD ENTRE LE PCT ET L'UPADS »

**Face au public à Dolisie lors du coup d'envoi de la campagne d'adhésion et d'enrôlement, le premier secrétaire de la principale force de l'opposition institutionnelle Pascal Tsaty Mabilia, a torqué le cou aux grossiers mensonges, qu'il impute à ceux qui rêvent de la disparition de ce parti en affirmant : « il n'existe aucun accord, ni secret, ni écrit, entre le PCT et l'UPADS ». L'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) vise à travers cette campagne à reconquérir des fiefs perdus. Il compte atteindre cet objectif en élargissant sa base, en recrutant des nouvelles figures et compétences, pour reprendre par les urnes, le pouvoir qu'elle a perdu depuis un quart de siècle.**



Vue partielle des militants de l'UPADS à Dolisie

Pour une remobilisation effective et un élargissement adéquat de la base de la première formation politique de l'opposition politique, la direction politique sous la férule de son chef Pascal Tsaty Mabilia a donné le ton, imprimé le rythme et déterminé la cadence à Dolisie, chef-lieu du Niari dont le président fédéral, Félicien Nzaou présente comme « le porte flambeau du combat et la Jérusalem de ce parti ». La reconquête des fiefs perdus par le parti de feu le professeur Pascal Lissouba se fera en trois épisodes. Pen-

dant les 30 premiers jours, la campagne se déroule dans les départements de Pointe-Noire, du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou. Suivront celles de la Likouala, de la Cuvette, de la Cuvette ouest, de la Sangha et des Plateaux. Brazzaville, le Pool et le Kouilou constitueront la boucle de cette campagne. Emanation de la mise en œuvre du plan d'actions à court terme du parti, cette campagne est le début d'un processus dynamique jusqu'à la tenue du congrès qui se préparera et se tiendra avec la contribution de tous et dont la date

reste à déterminer, à cause des contraintes financières. « Les structures intermédiaires et de base sont invitées à pérenniser cette action, pour atteindre ou dépasser l'objectif de 100.000 adhérents et enrôlés ».

Le coup d'envoi de la campagne a été le moment idéal pour le premier secrétaire de « torquer définitivement le cou à un grossier mensonge que l'envie fait passer pour une vérité : il n'existe à ce jour aucun accord, ni écrit ni secret, entre l'UPADS et le PCT comme l'insinuent ceux qui n'ont qu'un seul objectif, celui de voir l'UPADS disparaître dans le paysage politique congolais ». Pascal Tsaty Mabilia reconnaît cependant que, « les deux formations politiques échangent en toute responsabilité, et de manière épistolaire, sur les sujets qui touchent à la gouvernance électorale. C'est en poursuivant cet objectif que l'UPADS discute également avec le gouvernement ainsi qu'avec les autres forces vives de la nation ».

En outre, Pascal Tsaty Mabilia invite ses sociétaires à se poser de vraies questions dont celles relatives à l'avenir du parti. « C'est en répondant avec intelligence à cette question que nous comprendrons l'intérêt de préserver notre instrument de lutte politique plutôt que de s'exposer par la



Pascal Tsaty Mabilia supervisant la campagne d'adhésion

bravade et d'engager les militants dans une voie sans issue », a-t-il dit.

Face aux cas d'indiscipline qui se multiplient, le chef de l'exécutif reprouve des actes de destruction du parti et s'interroge si leurs militants en ont conscience. Il a brandi la menace en disant : « tous ceux qui persistent dans cette voie seront sans distinction ni privilège, traduits devant les instances habilitées et répondront de leurs actes. Les dernières élections sénatoriales ont encore donné la mesure du désastre en matière de discipline au sein du parti ».

Le premier secrétaire de l'UPADS ne fait des conces-

sions à personne. « Il est hors de question de laisser le parti de Pascal Lissouba sombrer dans le désordre sous nos yeux, et ce, peu importe les insuffisances réelles ou supposées de l'équipe que je dirige », a-t-il indiqué. En conséquence, il réitère sa préoccupation fondamentale qui est « celle d'œuvrer ensemble, à soigner les faiblesses, à travailler au rassemblement de l'UPADS pour les batailles futures ». Son ambition, affirme-t-il, est « de laisser à la nouvelle génération, un parti debout, capable de relever le défi de la reconquête du pouvoir ».

Ernest Otsouanga

Gamboma

## DESCENTE PARLEMENTAIRE DU DÉPUTÉ PAUL CARROPH ETOU

**Le député de la 1ère circonscription de Gamboma a effectué une descente parlementaire dans cette localité du 9 au 11 septembre 2023. Mettant à profit cette occasion, il a édifié ses mandants sur les affaires votées et celles qui ne l'ont pas été au cours de la quinzième législature de l'Assemblée nationale.**

Avant de rencontrer ses mandants, l'honorable Paul Carroph Etou a remis au nom du député titulaire le ministre Hugues Nguoulondélé, des fournitures de bureaux à toutes les administrations publiques de Gamboma. Par ce geste, le député en situation d'incompatibilité a symbolisé l'élan de cœur qu'il a toujours manifesté à l'égard de sa base. Dans l'échange qu'il a eu avec

ses mandants, le député Paul Carroph Etou a fait le compte rendu exhaustif des travaux de la quinzième législature de l'Assemblée nationale. Accompagné de ses collègues députés de Djambala, Madingou, d'Epéna et Ngbala, il a visité quelques chantiers réalisés ou en cours, promis par le député titulaire Hugues Nguoulondélé lors de sa campagne électorale. Parmi ces promesses, on peut



Le député Paul Carroph Etou assisté de ses collègues

citer entre autres, le centre de formation des métiers qui n'attend plus que l'équipement; les

travaux de construction du marché central, ceux de la maison de la jeunesse et le Centre de

santé intégré (CSI) du quartier Mpaire. Il a profité de son séjour à Gamboma pour lancer les travaux du 2ème module des gradins du stade Louis Akouala.

Les doléances formulées par les mandants se résument en termes d'érosions et de la divagation des bêtes. L'honorable Paul Carroph Etou a rassuré ses mandants qu'il a déjà échangé avec les autorités locales sur ces questions d'intérêt général et a annoncé que ces doléances seront transmises à l'Exécutif.

Anderson De Mbaloe

Institution constitutionnelle

## LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LIBERTÉ DE COMMUNICATION ENTAME SON PROCESSUS DE MUE

**Depuis la fin de la première quinzaine du mois de septembre 2023, le Conseil Supérieur de la Liberté de Communication (CSLC), se choisit ses nouveaux ou anciens membres, conformément aux prescriptions qui régissent cette institution constitutionnelle. Il est de notoriété publique que la première mandature du CSLC a laissé une image exécration dans l'opinion, due au comportement indécent et anarchiste de certains de ses membres. Fort de ce minable bilan, la communauté des professionnels de la communication, souhaiterait que la future institution soit responsable, unie et respectueuse des principes qui fondent son existence.**

En effet, le CSLC dont le mandat s'achève avait déçu plus d'un congolais en raison du désordre inextricable que certains de ses membres étaient passés maîtres. On se croirait dans la cour du roi Petau où chacun veut commander, où l'ordre est absent et où par conséquent, l'entente est impossible. Alors que dans toute institution à l'instar du CSLC qui joue le rôle de régulateur, prône l'éthique et la déontologie, ses membres devraient prêcher par l'obéissance des textes qui l'organisent. Si le comportement de certains membres laissait à désirer ou serait attentatoire à la loi, il est de bon aloi qu'une telle expérience ne se reproduise plus, parce que personne n'accordera le crédit à une telle institution. Il faut

savoir raison garder, qu'une institution ne vaut que ce que valent ceux qui l'animent. Ce n'est donc pas pour rien, si Jean Pierre Chevènement ancien ministre des armées de France affirmait : « *un ministre, ça démissionne ou ça ferme sa gueule* ». A travers cette maxime devenue célèbre, on ne recherche que la cohésion d'une équipe qui a des objectifs nobles à atteindre.

En principe, toute institution qui se respecte doit éloigner de sa pratique des manquements ou des travers pouvant donner lieu à des sanctions disciplinaires. Il s'agit entre autres, des attaques personnelles ; des insinuations malveillantes ; des troubles de l'ordre pendant les séances plénières ; la conservation de la parole après que le président l'ait retirée ; les pro-

pos injurieux ou outrageants à l'endroit d'un membre, bref tout comportement contraire aux bonnes mœurs. Cette démarche est judicieuse, parce que le Conseil Supérieur de la Liberté de Communication n'est pas une foire d'empoigne avec son cortège de litiges potentiels orchestrés par certains de ses membres indécents.

En effet, il est admis qu'une équipe n'est pas un simple ensemble de personnes. C'est plutôt une organisation avec son propre dynamisme, ses qualités et ses règles. Une équipe est mal partie, si ceux qui l'animent ne connaissent pas ces règles. En guise d'illustration, le ministère de la communication et le CSLC ont certes le même objet, mais ne jouent pas les mêmes rôles. Le CSLC régule la liberté de l'information et de la communication et veille à leur bon exercice à travers les lois qui sont édictées par le ministère en charge de la communication. Ce ministère fixe les règles du droit de l'information et de la communication, les droits et les devoirs des professionnels de l'information et de la communication. En définitive, le ministère de tutelle initie des lois pour encadrer l'exercice des différentes libertés. Les

deux institutions, en raison de la transversalité de leurs missions doivent collaborer mais n'entretiennent pas des relations hiérarchiques.

On a maintes fois été estomaqué de constater lors du premier mandat du CSLC, une confusion totale des rôles. Les membres du CSLC se doivent d'être au dessus de la mêlée pour la crédibilité et l'impartialité de l'institution. De même, ils sont tenus de s'abstenir de toute prise de position publique sur les questions qu'ils ont eu à traiter ou qui sont susceptibles d'être soumises à l'institution. Aussi, le bon sens recommanderait qu'un membre du CSLC quel qu'il soit s'abstienne de donner son point de vue en public sur une déclaration d'une haute autorité nationale. Ce rôle reviendrait au ministre en charge de la communication, porte-parole du gouvernement qui en assure le relais pour une meilleure assimilation. Tous ces principes ont été allègrement foulés aux pieds. Certains hauts conseillers ont plutôt brillé par des comportements intempestifs. Pourtant, les limites des champs d'action sont bien définies et clairement circonscrites. La situation ainsi brièvement décrite procède de certains de ses membres qui

voulaient tout simplement jouer à l'intéressant pour plaire.

Le CSLC qu'on s'apprête à organiser les obsèques a également péché par excès de zèle; par des sanctions à l'emporte-pièce ; des sanctions à la commande et non celles qui tiennent compte de l'éthique ainsi que de la déontologie. Les membres de cette institution qui sera mise en place doivent faire preuve de plus de sagesse, c'est-à-dire agir avec prudence et modération, tout en privilégiant l'aspect pédagogique. En cas de récidive, le conseil peut recourir alors à la sanction et le contrevenant ne s'en prendra qu'à lui-même. Dans ce cas de figure, on peut citer la sanction qui a été infligée contre VOX-TV ayant entraîné la démission d'un journaliste complètement exaspéré.

Sans être prophète, mais en restant tout de même réaliste, on peut affirmer que les futurs membres du CSLC, une fois réinstallés, devraient s'amender, pour que cette institution conserve toute sa crédibilité. Chaque membre est appelé à faire un examen approfondi et honnête pour faire la vérité sur soi.

**Patrick Yandza**

## GODEFROY YOMBI ET CHRISTIAN KIMBÉMBÉ RÉÉLUS

**A l'issue d'un vote à bulletin secret qui a eu lieu le samedi 9 Septembre dernier, le journaliste Godefroy Yombi et le technicien Christian Hubert Kimbémbe ont été brillamment réélus au Conseil Supérieur de la Liberté de Communication (CSLC) pour un mandat de 4 ans. Cette élection qui s'est déroulée au siège du ministère de la communication, s'est tenue en présence des professionnels des médias tant publics que privés.**

Au terme de cette élection, Godefroy Yombi a été réélu avec 163 voix, devant Ernestine Tina N'Kaba qui a obtenu 42 voix et Stanislas Ikama qui n'a eu que 15 voix favorables. Le professeur Ludovic Miyouna s'est volontairement retiré pour convenance personnelle. De son côté, Christian Hubert, seul candidat représentant les techniciens en lice, après le désistement de son concurrent Quester Koumou, a obtenu 206 voix.

Visiblement satisfaits, le journaliste Godefroy Yombi et le technicien Christian Kimbémbe, tous les deux, ont remercié leurs collègues et promis poursuivre le travail amorcé par cet organe de régulation des médias au Congo.

« *Je remercie du fond de mon cœur tous les professionnels de l'information et de la com-*

*munication de notre pays qui ont porté leurs suffrages sur ma modeste personne. J'aimerais dire à tous que, lorsqu'on est membre du Conseil Supérieur de la Liberté de Communication, une institution de régulation, on travaille pour l'intérêt général des médias et des professionnels de l'information et de la communication. Je vais continuer à travailler pour que notre pays soit doté des médias plus responsables, républicains et nantis des professionnels avérés. Nous allons donc travailler pour élaborer un cadre juridique pour la publicité dans notre pays, parce qu'il n'y a pas encore une loi qui régit la publicité au Congo (...)* », a indiqué Godefroy Yombi.

De son côté, Christian Hubert Kimbémbe conscient de la confiance placée en lui par ses électeurs, n'a pas caché sa satisfaction. Il l'a manifesté



**Au centre le ministre de la communication qu'entourent les deux élus**

en ces termes : « *c'est pour la deuxième fois que je suis élu. J'exprime donc mes sentiments de gratitude à l'endroit de tous mes collègues. Je profite de cet instant pour dire que nous allons faire avancer les dossiers que nous avons commencé à travailler* », a-t-il annoncé.

Pour sa part, le ministre de la communication et des médias Thierry Mougalla a félicité les élus et esquissé des pistes de

travail. « *Je viens d'assister à l'élection par les professionnels de la communication et des médias, des deux représentants des professionnels à savoir un journaliste et un technicien. Conformément aux instructions qui ont été communiquées par le cabinet de son Excellence Monsieur le président de la République, nous allons vers le renouvellement des instances du Conseil Supérieur de la*

*Liberté de Communication. Je voudrais ici rappeler aux professionnels qu'il s'agit pour les deux conseillers qui viennent d'être élus, de porter les préoccupations qui sont les vôtres. Nous espérons qu'ils pourront remplir les missions qui sont les leurs* », a martelé Thierry Mougalla.

**Dim-Martie Mizère**

Circonscription électorale Poto-Poto I

## RICK GÉRARD BOKILO SENSIBLE AUX PROBLÈMES DE SA BASE ÉLECTORALE

**Le député de la première circonscription électorale de Poto-Poto consolide sans relâche, sa proximité avec ses mandants. La dureté des temps, la montée des inégalités et de l'individualisme éloignant les nantis des démunis, des pauvres et des personnes vulnérables n'empêchent nullement Rick Gérard Bokilo de multiplier les actes qui le rapprochent davantage de sa base électorale.**



Le député Rick Gérard Bokilo face à ses mandants

**A**yant compris que la meilleure communication est celle qui privilégie les actes, le député Rick Gérard Bokilo a pris cette option. C'est dans ce cadre qu'il a organisé le 10 septembre 2023, la journée sportive de Poto-poto I, dans l'enceinte de l'ancienne grande école de Poto-poto, débaptisée école de l'unité africaine. Cette journée a été consacrée aux matches de Nzango ayant opposé les meilleures sélections des quartiers 31 et 32. Cette compétition s'est soldée par la

victoire du bloc 31 par 32 points contre 20. Le seul match de la finale de cette compétition féminine a mobilisé le public et les athlètes issus de Poto-Poto I. On y a noté aux côtés de l'initiateur ses collègues députés à l'instar de Christian Ernest Makosso député de Tchiamba Nzassi et Marcel Mbani le député de Zanaga.

Cette journée sportive a été marquée par la communication de Hermine Nguengué, cheffe de bloc du quartier 32 qui a abrité

la rencontre. Elle a fait l'éloge du sport féminin qui est un facteur d'unité dans la diversité. En effet, loin d'être un simple divertissement, le Nzango est à la fois un mélange de chants, de danses, de gymnastique et de chorégraphie. La pratique du Nzango augmente l'élimination des graisses et aide à lutter contre la prise de poids, parce qu'il fait travailler plusieurs muscles à la fois. Ce n'est donc pas par hasard si le député de la circonscription électorale de Poto-Poto I a choisi le Nzango comme sport phare de cette journée.

L'initiateur de cette journée, Rick Gérard Bokilo s'est dit comblé d'avoir atteint l'objectif visé qui était celui de : « promouvoir le genre et de raviver la flamme du vivre ensemble » dans sa circonscription électorale. Il a gratifié les deux sélections des trophées et d'enveloppes financières dont le montant n'a pas été dévoilé. Il a promis d'étudier à l'avenir, la possibilité d'élargir cette journée aux autres disciplines sportives comme le football, le handball, le tennis, pourquoi pas toutes les disciplines sportives.

Deux jours seulement après



Après l'effort, la récompense

avoir organisé cette compétition, le député est reparti vers sa base, à la faveur d'une rencontre citoyenne avec les présidents des quartiers, des zones et des blocs de la première circonscription électorale de Poto-Poto. Le député Rick Gérard Bokilo en est sorti avec une gibecière pleine de doléances des populations liées entre autres à : « la réfection et curage des canalisations d'eaux pluviales ; aux taxes excessives municipales qui ne favorisent pas les jeunes commerçants du secteur informel ; à l'implantation d'un poste avancé de la gendarmerie à la grande école de Poto-Poto en vue de la sécurisation des infrastructures, des élèves ainsi que celles du personnel enseignant ; au ramassage des ordures qui exaltent des odeurs nauséabondes, exposant ainsi la population aux diverses maladies ».

Les chefs de quartiers, de blocs et de zones se sont plaints « du rançonnage des commerçants ambulants par des policiers de Ouenzé, en violation du principe de la compétence territoriale ; de la montée fulgurante du phénomène kouluna et bébés noirs qui

perturbent la quiétude et la paix. Ils ont aussi fait état de l'obstruction des voiries urbaines par des personnalités qui construisent les maisons en hauteur, en déversant du sable et de la pierre dans les rues et avenues ; de la nécessité de construire le bloc d'accouchement au dispensaire de Poto-Poto qui est une promesse personnelle de Rick Gérard Bokilo ; de l'adduction d'eau potable et du manque d'éclairage dans le marché Poto-Poto ».

Ces autorités de proximité ont félicité Rick Gérard Bokilo pour son pragmatisme et son dynamisme débordants, illustrés par des actions concrètes d'intérêt général en l'occurrence, l'éclairage des artères. En réaction, le député a promis transmettre ces doléances aux autorités compétentes. Elles feront l'objet des questions écrites pendant les sessions futures de l'assemblée nationale. Cela permettra, dit-il, de mutualiser les forces, permettre à la circonscription, voire à l'arrondissement de retrouver son lustre d'antan.

Marlène Samba

Salubrité

## L'ÉMULATION INTER-ARRONDISSEMENTS DE BRAZZAVILLE TARAUDE L'ESPRIT DU MINISTRE JUSTE DÉSIRÉ MONDÉLÉ

**La troisième édition de l'opération coup de poing salubrité à Ouenzé dénommée « Ouenzé bopeto », initiée par le ministre délégué à la décentralisation et au développement local, a été un succès. Conséquence, Juste Désiré Mondélé rêve maintenant grand. Il étudie désormais comment étendre l'opération et ses avantages à toute la capitale. A l'image de « Ouenzé bopeto », « Brazza bopeto », l'arrondissement le plus scintillant de la capitale sera primé.**

**P**armi ses soutiens, figurent le maire, les chefs de quartier, de bloc et de zone, les associations, les confessions religieuses et les populations du cinquième arrondissement de Brazzaville qui savourent actuellement les retombées de « l'édition Platinium » de « Ouenzé bopeto ». A la différence des deux premières, « Ouenzé bopeto 2023 » a été marquée, outre les deux semaines de travail acharné d'assainissement des voiries et autres endroits

publics, par la remise d'un balai de bronze au chef du quartier 58, sélectionné par le jury comme le plus propre de cet arrondissement.

En effet, « le trophée, un balai de bronze, remis au président du quartier Sukisa situé à la frontière entre Ouenzé et Moukondo, représente la volonté d'insuffler une forme de citoyenneté, afin que les citoyens entrent en compétition. Du quartier le plus sale, il y a quelques années, il devient le plus propre selon le jury, grâce

à l'apport des pouvoirs publics qui y ont réalisé des travaux d'assainissement (...) Il faut continuer ainsi, maintenir le quartier dans cet état, même après l'opération », a conseillé le ministre en charge du développement local Juste Désiré Mondélé.

Le Président du quartier Sukisa, Ernest Lambert Gambou a reçu le balai de bronze des mains de l'organisateur. Il symbolise la propreté et appelle les populations à faire autant, pour rafler les prochaines récompenses et servir d'exemple. « Je remercie l'organisateur, mais surtout le jury d'avoir choisi le quartier 58. Avec son nouveau marché, il nous fallait bien l'assainir, pour sauvegarder les acquis. Nous n'avons pas de secret, sauf le travail. Nous allons nous organiser



Le Maire de Ouenzé et le ministre délégué Juste Désiré Mondélé

de sorte que les autres suivent notre exemple », a promis le chef de quartier. Outre le quartier 58, les quartiers 57 et 54 ont reçu chacun, un trophée d'encouragement.

A l'endroit des populations des

quartiers qui n'ont reçu ni prix, ni encouragement, le ministre délégué a déclaré : « Vous n'avez rien perdu. Mais, vous avez montré que vous êtes des bons citoyens. Nous allons veiller à ce que Ouenzé se retrouve tous les premiers samedis pour continuer ce travail de salubrité. On va lancer un dispositif de l'arrondissement le plus propre de Brazzaville. Il faut déjà commencer l'entraînement », pour espérer remporter le premier prestigieux prix de l'arrondissement le plus propre de la capitale.

Le ministre Juste Désiré Mondélé voudrait qu'en dehors de Ouenzé, l'assainissement devienne une tradition à Brazzaville et pourquoi pas dans tout le pays. « L'hygiène devient un problème de santé publique, parce que les maladies liées à la saleté écumant le pays. La salubrité en est la prophylaxie ».

Henriet Mouandinga

Ministère des finances et de l'économie

# LE MINISTRE JEAN BAPTISTE ONDAYE INNOVE

**Le ministère des finances et de l'économie entreprend de vastes réformes dont l'ambition est de parvenir à une meilleure organisation des finances publiques. C'est à ce prix que le ministère pourra remplir convenablement son office, entre autres procurer au pays des ressources conséquentes devant servir au financement de son développement. Mais autant au financement des besoins sociaux de la population. La stratégie de la gestion axée sur les résultats en acronyme GAR se trouve au cœur de ces réformes. Cette stratégie connaît un début d'exécution avec la mise en œuvre du nouveau mode de désignation en cours des collaborateurs dont la mission est d'aider le ministre des finances et de l'économie dans cette tâche dantesque.**

Ce mode de recrutement qui implique la candidature du postulant ne se confine pas qu'au cabinet ministériel. Il s'étend jusqu'aux administrations relevant du ministère des finances et de l'économie. A l'issue de ce processus de recrutement, le chancelier de l'échiquier se retrouvera en face de chaque candidat sélectionné en vue de signer un contrat de performance et une lettre de mission.

Ces documents serviront de références dans l'appréciation des performances de ces candidats lorsqu'ils seront employés.

## Un nouveau monde naît

La réforme initiée par le ministre des finances et de l'économie constitue une véritable révolution dans l'univers bien douillet des cabinets ministériels. Généralement, les ministres forment leur cabinet en reléguant à l'arrière-plan, les critères de compétences techniques des membres appelés à en faire partie. Des considérations souvent éloignées des soucis de performances du travail du cabinet, sont plutôt privilégiées. Pour tout dire, les conditions en vue d'intégrer un cabinet sont pour le moins lâches au point qu'on y rencontre des personnes qui ne devaient pas y être.

Ce n'est pas un fait propre à notre pays. Il est le fruit d'un héritage qui date de la création des cabinets ministériels en France lors de la monarchie de juillet

1848. Les membres de cabinets étaient composés des proches des ministres, des militants, surtout ceux qui appartenaient à la même circonscription électorale que le ministre. Une stratégie bien connue visant à s'assurer un succès électoral à la prochaine échéance. C'est sous la 5<sup>ème</sup> République française, au début des années 60, que ce phénomène s'est quelque peu inversé avec l'invasion dans ces cabinets des administrateurs de haut niveau issus de la prestigieuse Ecole Nationale d'Administration (E.N.A.). Cependant le recrutement des militants persiste mais à un degré moindre.

## Adieu le népotisme

Dans notre pays, la réforme du ministre Jean Baptiste Ondaye, répliquée dans tous les départements ministériels, réhabilitera les compétences techniques et éliminera ipso facto les prétentions infondées des militants à devenir membre d'un cabinet ministériel, exclusivement sur la base d'un militantisme pur et dur. Mieux, elle réduira à néant le népotisme rampant que l'on observe malheureusement dans la plupart des cabinets. Avancer qu'il est un fléau dans l'administration congolaise, n'est pas excessif. Son corollaire, l'ethnocentrisme n'est pas loin. Il n'est pas rare de se trouver dans la salle d'attente d'un cabinet ministériel et entendre des agents de celui-ci vous livrer des renseignements attendus,



non en lingala ou munukutuba mais carrément dans une langue maternelle.

Par ailleurs, la réforme vient débarrasser les ministres de la pression familiale se traduisant par une injonction à placer un fils, un cousin au cabinet. Le prétexte est maintenant tout trouvé pour parer cette pression parentale sans craindre l'apparition des animosités au sein la famille. L'exécution de

la réforme, dans son volet évaluation des performances des membres du cabinet et aussi des responsables des administrations sous tutelle, fera de ceux-ci non des flemmards qui viendraient au lieu du travail pour épiloguer sur le sexe des anges, mais de véritables bosseurs. Ces membres seront conscients que la durée de leur contrat et donc leur rétribution seront tributaires des performances qu'ils réaliseront, conformément à la lettre de mission signée en présence du ministre. Ils décupleront leur ardeur au travail pour convaincre le ministre de renouveler le contrat au terme de celui-ci. Leur motivation sera à son comble. Ce nouvel état ne manquera pas de rejaillir positivement sur l'ensemble des résultats auxquels pourraient parvenir le département ministériel et les administrations sous tutelle. Les finances publiques pourraient mieux se porter. Elles seraient mieux organisées grâce à des orientations claires et justes émanant d'un cabinet lui-même compétent. Des pressions s'exerceraient sur ces administrateurs afin qu'ils soient de façon permanente dans les clous ainsi que le veut le ministre des finances et de l'économie.

## Les bénéfices attendus

Concrètement ces résultats

se traduiraient dans un premier temps par la réduction drastique des déficits chroniques en tous genres, de celle des évasions et fraudes fiscales, de la concussion et de la dépravation, bref toutes choses qui entravent le gouvernement dans sa politique de reconstruction du pays. Mais également dans le déploiement de sa politique sociale. A cela s'ajoutent les engagements internationaux du pays. On sait que sur le plan social, le gouvernement avait, il y a quelques années, commencé à développer une politique sociale hardie qui visait, entre autres, la gratuité d'un certain nombre d'actes médicaux à l'instar des césariennes, des soins aux dames enceintes et à des enfants de zéro à quinze ans, atteints du paludisme. Cette politique si généreuse s'est arrêtée en chemin, les finances publiques ne pouvaient plus suivre. Il était illusoire dans un environnement financier infesté de déficits d'espérer voir une telle politique s'installer durablement. Pour les spécialistes de la question, avant toutes recherches approfondies sur les raisons de cette interruption, le système financier est mis à l'index. Il n'a pas pu procurer assez de ressources au pays pour poursuivre la mise en œuvre de cette politique sociale très appréciée par la population. L'absence d'une meilleure organisation et de celle des performances expliquent en partie, selon ces observateurs avertis, cette déconvenue. Avec les résultats de ces réformes, après avoir réduit les déficits, le ministère des finances et de l'économie pourrait, dans un deuxième temps, rétablir les équilibres dans les finances publiques et fournir par conséquent des ressources indispensables à la construction du pays et à l'amélioration de son image auprès des bailleurs internationaux.

On peut savoir gré au ministre des finances et de l'économie, Jean Baptiste Ondaye de sortir des sentiers battus en engageant une réforme inédite dans le secteur des finances publiques de notre pays. La traduction dans les faits de cette réforme fondée sur la gestion axée sur les résultats ne manquera pas d'ouvrir de nouvelles pages dans l'histoire des finances publiques de notre pays. Pourvu que tous les acteurs impliqués dans cette "affaire" jouent le jeu sincèrement, sans intentions antipatriotiques de faire des crocs-en-jambe à cette lumineuse réforme.

Le moins que l'on puisse dire, est que le pays a besoin de ce type d'initiative pour arriver à une réelle réforme de l'Etat. Ce, au grand bonheur de tous.

**Laurent Lepossi.**

**1<sup>ère</sup> PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.**

**G'BOX SERVICES**  
**Une Nouvelle équipe qui vous offre :**

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

**NOS METIERS**

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

**NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU**  
 + De 14 agences dans tout le territoire national

**NEW FORMULA POWERED BY SAP Business One**

**Service Clients :**  
 Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale  
 Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassaf en face du Centre Culturel Français.  
 Contact: 2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net  
 (+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires: UPS, WCA, etc.



Sommet sur les ODD

## LE CONGO PRÉSENTE UN RAPPORT INCLUSIF À NEW YORK

Les Nations Unies évaluent les 18 et 19 septembre 2023 aux Etats unis d'Amérique, la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD). La République du Congo qui prend part à ce sommet présente son cinquième rapport de suivi de la mise en œuvre desdits objectifs. Fruit d'un travail de fond, réalisé par des techniciens congolais, il a bénéficié de l'apport de toutes les composantes, sous l'œil vigilant des agences du système des Nations Unies.

En dépit des contraintes conjoncturelles et structurelles, le Congo est résolument engagé dans l'amélioration des conditions de vie des populations. Ainsi, il « continuera de tirer parti de la stabilité sociopolitique et des effets positifs des réformes déjà adoptées pour atteindre les objectifs de développement durable » prioritaires. « Il s'appuiera sur les partenariats publics/privés et les financements verts. Il poursuivra l'amélioration du climat des affaires, pour une implication plus soutenue du secteur privé national et une hausse des investissements directs étrangers non liés aux activités extractives ». Voilà les assurances données par le Congo aux 170 autres Etats parties des ODD, par le biais de la ministre du plan, la statistique et de l'intégration régionale.

La ministre Ingrid Olga Ebouka Babackas l'avait d'ailleurs dit, une semaine avant les assises de New York. C'était lors de l'atelier de validation du rapport 2022 de suivi de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable. Des cadres des administrations publiques, les représentants des agences du système des Nations Unies et des organismes internationaux, de la société civile et autres partenaires au développement, ont examiné et donné une forme convenable au cinquième rapport de suivi de la mise en œuvre des ODD au Congo.



La ministre du plan en pleine séance avec les experts

Ils ont relevé que le chemin pour l'atteinte des objectifs prioritaires dont le « travail décent et croissance économique », « industrie, innovation et infrastructure » ainsi que « villes et communautés durables » est aussi long et complexe surtout avec la survenue et la complexification des crises. De leur côté, les agences du système des Nations Unies ont alerté le Congo sur le retard pris et indiqué au gouvernement, la voie à suivre pour corriger sa trajectoire. C'est pourquoi, au cours du sommet mondial à New-York, le Congo a apporté sa contribution au « plan de sauvetage pour les peuples et la planète » en présentant son engagement national porté par les 3 objectifs les plus pertinents au regard de son Plan

National de Développement (PND) 2022-2026 en cours d'exécution, « afin d'ériger une économie forte, diversifiée et résiliente pour une croissance inclusive et un développement durable irréversible ».

Selon la ministre du plan, l'objectif du gouvernement est de « parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation ; de promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous ; d'assurer l'accès de tous à un logement décent et des services de base adéquats et sûrs ». Et, pour cela, le Congo rassure que le soutien des Nations Unies est acquis.

Ernest Otsouanga

Industrialisation

## UN COMPLEXE DE FABRICATION DE FERTILISANTS ET D'ENGRAIS CHIMIQUES BIENTÔT À YANGA

Elle sera construite dans le cadre du projet Sintoukola potash au village Yanga par la société Kore potash. Sauf cas de force majeure, le démarrage des travaux de construction de l'usine est prévu pour 2024. Le site est fin prêt et les financements sont bouclés selon les responsables en charge de la matérialisation dudit projet. En dépit de ces assurances, le ministre d'Etat, ministre des mines et de la géologie Pierre Oba refuse de croire aux simples mots mais plutôt aux faits.

C'est le 12 septembre 2023 sur le site de Yanga destiné à l'implantation de ce complexe industriel, que le ministre d'Etat, ministre en charge des mines Pierre Oba s'est rendu compte du niveau d'avancement du processus. Il a eu aussi droit aux derniers détails sur la construction de l'usine de fabrication de fertilisants et d'engrais chimiques par la société Kore Potash. De même, les responsables de la société Kore Potash ont informé le ministre d'Etat du coût global de la réalisation du projet qui est estimé à la somme de 1,8 milliard dollars et de la date butoir du début des travaux y relatifs ainsi que des résultats des études techniques liées au sol, à la géologie, à l'acheminement

au monde. La potasse qui ne servira pas à la fabrication des fertilisants locaux sera exportée vers d'autres pays de la sous-région », a-t-il annoncé. Parlant des finances, le comptable du projet, Warren Thompson, a fait savoir que tout est fin prêt. « Nous sommes vraiment arrivés à la fin de tout ce qui devait se faire préalablement et le démarrage effectif du projet est prévu pour 2024. Les travaux de construction dureront quatre ans. Ceux-ci entraîneront déjà des effets induits parce que le début des travaux occasionnera évidemment de divers emplois qui accompagneront cette phase d'implémentation », a indiqué le comptable du projet. L'aboutissement de ce proces-



Le ministre d'Etat Pierre Oba suivant les explications des techniciens

ment de la potasse, de l'eau, du courant, du gaz et de la construction du pipeline. A en croire David Hathorn son président du conseil d'administration, la société Kore Potash, est l'un des plus grands projets miniers qui permettra à terme au Congo, de développer son agriculture. « Le projet vise à la fois la construction de l'usine de la mine de potasse et une autre usine de traitement de fertilisants et d'engrais chimiques. Il profitera au développement de l'agriculture au Congo et de bien d'autres pays de la sous-région. Ce projet est l'un des plus grands projets miniers

sus, soulage à plus d'un titre le ministre d'Etat, ministre des mines et de la géologie Pierre Oba. « On était sur le point de ravir le permis après la mise en demeure de l'entreprise adjudicataire de ramener le projet au domaine de l'Etat. Aujourd'hui, c'est une étape qui augure des lendemains heureux (...) Le projet prend enfin corps et va entrer dans sa phase ultime d'exécution », a déclaré le ministre d'Etat. Mais, Pierre Oba qui reste prudent, avoue qu'il demeure « vigilant ».

Marlène Samba



**OUVERTURE DES LIGNES**  
**ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!**  
 après une interruption momentanée de la ligne  
 Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce  
 sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo



**Brazzaville**  
**ETOUMBI - KELLE**  
 tous les  
**MARDIS**  
**SAMEDIS**



**Brazzaville**  
**ETOUMBI - MBOMO**  
 tous les  
**JEUDIS**

www.oceandunord.com  
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60  
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

**MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DES INFRASTRUCTURES  
ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER**

**CABINET**

**CELLULE DE GESTION DES MARCHÉS PUBLICS**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
N° 71/MATIER-CAB-CGMP/23**

Dans le cadre de l'exécution de son budget, volet Fonds Routier exercice 2023, **le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier** entend réaliser les travaux de « **construction des ouvrages de la route Carrefour Eboungou-Litombi (144 km, dans le département de la Cuvette)** ».

1. **Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier** sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- **Installation du chantier ;**
- **Assainissement.**

2. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Cellule de gestion des marchés publics du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier** et prendre connaissance des **documents d'appel d'offres, du lundi au vendredi de 09 heures à 14 heures 30 minutes**, à l'adresse ci-après mentionnée.

**Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, Immeuble du Plan, Place de la République, Rond-point ex CCF, 1<sup>er</sup> étage, Porte n° 101 et 118 – Tél: 06 958 85 10.**

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **150.000 francs CFA.**

5. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 16 octobre 2023, à 13 heures 30 minutes, **heure locale.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **16 octobre 2023 à 14 heures 30 minutes, heure locale, dans la Salle d'ouverture des offres du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, Place de la République, Rond-point Ex CCF.**

6. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de **un million (1.000.000) francs CFA sous forme de caution bancaire ou chèque certifié.**

7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

Le Directeur du Cabinet du Ministre d'Etat

**Zacharie MOKEMO**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
N° 72/MATIER-CAB-CGMP/23**

Dans le cadre de l'exécution de son budget, volet Fonds Routier exercice 2023, **le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier** entend réaliser les travaux de « **réhabilitation des ouvrages de la route Carrefour Eboungou-Litombi (144 km, dans le département de la Cuvette)** ».

1. **Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier** sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- **Installation du chantier ;**
- **Assainissement.**

2. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Cellule de gestion des marchés publics du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier** et prendre connaissance des **documents d'appel d'offres, du lundi au vendredi de 09 heures à 14 heures 30 minutes**, à l'adresse ci-après mentionnée.

**Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, Immeuble du Plan, Place de la République, Rond-point ex CCF, 1<sup>er</sup> étage, Porte n° 101 et 118 – Tél: 06 958 85 10.**

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **150.000 francs CFA.**

5. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 16 octobre 2023, à 13 heures 30 minutes, **heure locale.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **16 octobre 2023 à 14 heures 30 minutes, heure locale, dans la Salle d'ouverture des offres du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, Place de la République, Rond-point Ex CCF.**

6. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de **un million (1.000.000) francs CFA sous forme de caution bancaire ou chèque certifié.**

7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

Le Directeur du Cabinet du Ministre d'Etat

**Zacharie MOKEMO**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
N° 73/MATIER-CAB-CGMP/23**

Dans le cadre de l'exécution de son budget, volet Fonds Routier exercice 2023, **le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier** entend réaliser les travaux de « **réhabilitation de la route Tongo-Tongo Moké (6 km, dans le département de la Cuvette)** ».

1. **Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier** sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- **Installation du chantier ;**
- **Travaux de terrassement ;**
- **Assainissement.**

2. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Cellule de gestion des marchés publics du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier** et prendre connaissance des **documents d'appel d'offres, du lundi au vendredi de 09 heures à 14 heures 30 minutes**, à l'adresse ci-après mentionnée.

**Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, Immeuble du Plan, Place de la République, Rond-point ex CCF, 1<sup>er</sup> étage, Porte n° 101 et 118 – Tél: 06 958 85 10.**

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de **150.000 francs CFA.**

5. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **16 octobre 2023**, à 13 heures 30 minutes, **heure locale.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **16 octobre 2023 à 14 heures 30 minutes, heure locale, dans la Salle d'ouverture des offres du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, Place de la République, Rond-point Ex CCF.**

6. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de **un million (1.000.000) francs CFA sous forme de caution bancaire ou chèque certifié.**

7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

Le Directeur du Cabinet du Ministre d'Etat

**Zacharie MOKEMO**

# DÉGRADATION AVANCÉE DE LA TOUR NABEMBA : UNE CATASTROPHE EST POSSIBLE

**Inaugurée le 03 février 1990, la Tour Nabemba appelée encore Tour Elf affiche des signes de dégradation avancée. A en croire les spécialistes du bâtiment, cet immeuble présente une pente à inclinaison irréversible. Faute d'entretien, il expose quotidiennement ses occupants et visiteurs à des risques énormes. Personne ne sait ce qu'attend le gouvernement pour anticiper les travaux de réhabilitation de cet édifice et éviter un drame de plus au pays.**

Le niveau de détérioration atteint par la Tour Nabemba est préoccupant. Jour après jour, cela inquiète ses occupants et visiteurs qui vivent au quotidien la dégradation de la qualité des services. Cette détérioration interpelle en vain le gouvernement au premier chef, notamment le ministère en charge des grands travaux. A cause de cette négligence humaine, tout est en jeu dans cet immeuble vieux de quelques décennies seulement. Les ascenseurs fonctionnent à minima ; le circuit électrique est obsolète et peu fiable ; le système de climatisation totalement vétuste soumet les occupants des bureaux à de fortes températures... Tout ou presque baigne dans une grande désuétude au point de susciter des sentiments de frayeur chez les connaisseurs du bâtiment. «*L'état de vétusté des équipements de la Tour Nabemba, notamment les ascenseurs et la climatisation nécessiteront un remplacement complet* », indiquait Wolfram Moussoki Nganga, un technicien ayant

travaillé sur les installations en 2018. En son temps, ce spécialiste des travaux de bâtiment avait lancé un cri d'alarme à l'endroit du Premier ministre d'alors, Clément Mouamba pour une solution urgente. Plus de cinq ans après, rien n'est fait. D'autres sources ayant requis l'anonymat soulignent que le point critique de cet état des choses serait l'affaiblissement des piliers de l'édifice. En conséquence, ce monstre architectural risque de s'effondrer, si des dispositions appropriées ne sont prises à temps.

Cette dégradation graduelle de l'immeuble est accompagnée des mauvaises conditions de travail dans les différents bureaux. La vie des milliers de personnes est perpétuellement en danger.

Il y a encore quelques années, la Tour Nabemba faisait la fierté de Brazzaville et constituait une particularité pour le Congo. Sa forme hyperboloïde, sa façade tronconique et sa hauteur prépondérante lui ont conféré le statut de vitrine de la ville capitale. Ce



gratte-ciel de bureaux de 106 mètres de hauteur, avec ses 30 étages, est une conception de l'architecte Jean-Marie Legrand. Ce monstre archi-

tectural qui se dresse en plein centre de Brazzaville depuis 1986 abrite plusieurs sièges sociaux, certains services rattachés à la présidence de la République, des organisations sous-régionales, une dizaine de départements ministériels, ainsi que quelques hauts-commissariats.

Trente et trois (33) ans après sa mise en service, la Tour Nabemba n'est plus que l'ombre d'elle-même. La petite cure qui lui a été administrée après les conflits armés de 1997 n'a servi qu'à effacer les stigmates des violences subies trois mois durant. Aujourd'hui, plus qu'hier, ce bâtiment mérite une attention particulière et nécessite de grands travaux d'entretien et de maintenance, pour restaurer son lustre d'avant. Peu importe le coût.

## 7 milliards francs CFA en trois ans, pour sa réhabilitation

Selon l'évaluation faite par les services de la direction centrale des logements et bâtiments administratifs (DCLBA), le coût global de réhabilitation de cet immeuble est estimé à sept (7) milliards de francs CFA. Le projet conçu à cet effet, devrait s'exécuter en trois (3) ans. Il se trouve qu'année après année, la dépense relative à l'exécution des travaux n'est toujours pas inscrite dans les prévisions

budgetaires du ministère en charge des grands travaux.

L'autre obstacle auquel se heurte la DCLBA dans son projet de réhabilitation de ce bâtiment, serait la société SCIG, en charge de la gestion de l'immeuble. La direction de cette société se serait opposée à la fermeture quoique provisoire de la Tour, pour des raisons qui n'ont pas été clairement élucidées. Mais, tout porte à croire qu'elle ne voudrait pas perdre, même pour un jour, les financements qu'elle reçoit de l'Etat. Seulement, la direction de SCIG a-t-elle conscience du risque qu'elle fait courir aux nombreux occupants de l'immeuble, y compris ses propres agents ?

Afin de prévenir toute catastrophe aux conséquences inestimables, dont singulièrement des pertes en vies humaines, il serait souhaitable que le gouvernement décide de la fermeture de la Tour Nabemba, en attendant la réalisation complète des travaux d'entretien et de maintenance. Ils consistent notamment à apporter à cet édifice public, les soins nécessaires dont il a besoin, dans le cadre d'une gestion efficiente de ce précieux patrimoine. Encore, faudra-t-il que la dépense y relative soit inscrite au budget de l'Etat exercice 2024 en cours d'élaboration. Le hic pour l'exécutif, c'est sans doute les difficultés de recaser les nombreuses administrations qui occupent le bâtiment actuellement.

**Arna Louya**

## Pointe-Noire

# DEUX BRACONNIERS PRIS LA MAIN DANS LE SAC

**Les éléments de la région de gendarmerie et ceux de la direction départementale de l'économie forestière, appuyés techniquement par le projet d'appui à l'application de la loi sur la Faune sauvage (PALF), ont interpellé deux trafiquants de nationalité congolaise à Pointe-Noire. Ils détenaient par dévers eux, une peau de panthère. Cette interpellation s'inscrit dans le cadre de l'application de la loi sur la Faune sauvage. Ils ont été appréhendés pour délit de détention, circulation et tentative de commercialisation des espèces animales intégralement protégées.**

Pour mémoire, la panthère fait partie intégrante de ces espèces animales intégralement protégées par l'arrêté 6075 du 9 avril 2011, déterminant les espèces animales intégralement et partiellement protégées au Congo. Cet arrêté protège également l'éléphant de forêt, l'hippopotame, le chimpanzé, le lion, le léopard, le pangolin, la vipère, le perroquet gris du Gabon, le perroquet à queue rouge, le pigeon vert, la chauve-souris frugivore, la

liste n'est pas exhaustive. Les deux présumés trafiquants de peau de panthère tombent ainsi sous le coup de la loi et seront punis conformément aux prescriptions prévues à cet effet.

En effet, des sources dignes de foi indiquent que ces présumés trafiquants de peau de panthère sont dans un réseau qui reste encore à démanteler. La peau de panthère qui a permis aux gendarmes et aux agents de l'économie

forestière de se mettre sur la piste de ces braconniers aurait été ramenée du village Bokania, district de Makoua par un des membres de ce réseau. C'est aussi le même individu qui aurait amené cette peau à Pointe-Noire pour la revendre. Outre les deux présumés trafiquants fauniques, les mêmes sources précisent que plusieurs autres individus seraient impliqués dans ce commerce illicite.

Les deux présumés trafiquants fauniques mis aux arrêts ont avoué les faits qui leur sont reprochés. Ils ont été interpellés pour délits de détention, circulation et tentative de commercialisation d'une peau de panthère, issue d'une espèce animale intégralement protégée. Dès que leurs complices, encore en cavale seront rattrapés et jugés par les tribunaux de Pointe-Noire, ils pourront

encourir ainsi la peine de cinq ans d'emprisonnement ferme, assortie d'une amende d'un million de FCFA chacun, en conformité avec la loi y afférente.

Notons que le Congo a ratifié les traités de protection environnementale. Dans le cadre de cette vision qui consiste à protéger la biodiversité, une opération avait été initiée et permis de mettre la main sur ces deux individus, pris en flagrant délit de transaction d'une peau de panthère. Ils répondront de leur acte devant le tribunal de grande instance de Pointe-Noire. Parmi les deux individus, il y a un élément des Forces Armées Congolaises (FAC). A en croire le commandant de l'Escadron spécialisé de la gendarmerie de Pointe-Noire Fleury Charel Gho Ignogui : «*tous ceux qui se hasardent à enfreindre les*

*lois concernant la protection des espèces intégralement protégées, tomberont sous le coup de la loi et nous nous sommes résolus à les traquer jusqu'au bout* ».

Rappelons que dans le cadre de la protection de la faune, quatre individus ont été interpellés le 28 juin 2023 pour les mêmes délits à Pointe-Noire, avec quarante-cinq perroquets gris du Gabon. Un oiseau intégralement protégé par la loi au Congo. Ces quatre trafiquants avaient été condamnés le 10 août 2023, à deux ans d'emprisonnement ferme par le tribunal de grande instance de Pointe-Noire.

Il convient de signaler que l'importation, l'exportation, la détention et le transit des espèces animales intégralement protégées ainsi que leur trophée sont strictement interdits par la loi congolaise. Ainsi, les Congolais et étrangers qui comptent sur ce trafic prohibé pour se faire de l'argent sont avertis.

**Alexandre Ôgnégné**

## LE CIMETIÈRE DU CENTRE-VILLE NE REÇOIT PLUS LES DEMANDES D'INHUMATION

Le cimetière communal du Centre-Ville de Brazzaville ne reçoit plus depuis le 6 septembre 2023 les demandes d'inhumation sur ce site, pour avoir atteint la limite de sa capacité d'accueil, indique une note d'information signée du député-maire de la ville capitale, Dieudonné Bantsimba.



Le gouvernement doit trouver un autre espace pour enterrer les personnalités illustres

Interrogé à ce sujet, le directeur des pompes funèbres de Brazzaville, Yvon Bonda, a précisé que cette note traduit le souci de la municipalité de donner aux Brazzavillois l'opportunité d'enterrer leurs parents dans la dignité. « Notre cimetière du Centre-Ville est en train d'aller lentement mais sûrement vers la fin de l'espace dont nous avons bénéficié de la part de l'Etat. Nous constatons que ce site

se rétrécit irrémédiablement au point où l'on n'aurait plus de places là-bas d'ici la fin de l'année 2023 pour enterrer nos morts, sauf cas de force majeure » a-t-il expliqué. D'ores et déjà, les yeux de la municipalité sont tournés vers un nouveau site d'enterrement, le cimetière de Matari dans l'arrondissement de Mfilou. « A Matari, nous avons une grande capacité d'accueil, et l'on attend le travail de la commission

mise en place à cet effet pour l'ouverture de ce nouveau cimetière, même s'il y a encore un problème de voie d'accès », a-t-il poursuivi. Ainsi, les Brazzavillois devront attendre la fin des travaux de cette route d'accès à ce nouveau site, qui s'exécutent actuellement pour disposer d'un cimetière public.

Gulit Ngou

## CLOCHES DE MARIAGE

**Mérial Destin Christel Makosso et Mariam Mariley Makovola Diakhaté** ont convolé en justes noces le samedi 09 septembre 2023, à Brazzaville.

C'est le maire de Mougali Bernard Bantsimba qui a officié la cérémonie en déclarant les deux tourtereaux mari et femme devant les parents, amis et connaissances. Nous leur souhaitons un heureux mariage. □



In memoriam

## UNE STÈLE ÉRIGÉE EN MÉMOIRE DU SÉNATEUR ALPHONSE MBOUDO-NESA

Le samedi 9 septembre dernier, le président du Sénat Pierre Ngolo a procédé au dévoilement de la stèle érigée en mémoire de l'ancien deuxième vice-président Alphonse Mboudo-Nesa, décédé le 27 février 2023 à Brazzaville. Une façon pour sa famille politique d'immortaliser sa mémoire. La cérémonie de dévoilement de cette stèle s'est déroulée en présence du représentant de la FAO et de quelques membres du Parti Congolais du Travail (PCT).

En effet, dans son mot de circonstance, le chef de famille de l'illustre disparu Adolphe Makongo Bouataké, a rappelé à l'attention des illustres invités et des membres du PCT, l'importance de la date du 27 février 2023. Cette date marque désormais une journée de douleur pour la famille de Mboudo-Nesa Alphonse. C'est ce jour-là que le Congo en général et la

au pays à sa demande afin de lui permettre de passer les derniers jours de sa vie sur sa terre natale auprès des siens », a renchéri le chef de famille du défunt.

Pour sa part, le deuxième secrétaire du Sénat Joseph Yedikissa Dhadié, a dit toute sa reconnaissance à la famille de l'illustre disparu qui a su honorer dignement sa mémoire en lui offrant une stèle à la



Likouala en particulier apprenaient le décès d'un de leur fils, le vénérable Alphonse Mboudo-Nesa. On se souvient qu'à l'occasion de ses obsèques qui avaient eu lieu le 7 avril 2023, la nation reconnaissante lui avait rendu un dernier hommage. « Aujourd'hui, la famille tourne la page du deuil en procédant au dévoilement de la stèle érigée en sa mémoire afin que soit à jamais gravé dans la conscience collective de ses contemporains qu'ici vécut Alphonse Mboudo-Nesa », a indiqué le chef de famille Adolphe Makongo Bouataké. Ainsi, le chef de famille a ajouté que la réalisation de cette œuvre a été rendue possible grâce à l'implication de certaines personnalités du Congo dont le président de la République. « Nous réitérons nos remerciements à l'endroit du chef de l'Etat et son parti, le parti congolais du travail (PCT), qui n'ont ménagé aucun effort pour apporter à notre famille, le soutien multiforme dont elle avait besoin, pendant le temps de la maladie et surtout pour avoir facilité son retour

hauteur de l'ancien Sénateur Alphonse Mboudo-Nesa. Il a en effet dit : « avec cette stèle qui vient d'être dévoilée et qui va devenir le patrimoine culturel de notre pays, le sénat n'arrêtera pas de penser à cette haute personnalité. La nation lui restera reconnaissante et particulièrement le sénat ». Il a indiqué par ailleurs qu'il est personnellement heureux d'avoir côtoyé ce grand homme, en tant que jeune travailleur à Hydro-Congo puis au bureau du sénat ».

Notons que, Alphonse Mboudo-Nesa a été enseignant à l'Ecole des instituteurs (ENI) avant de devenir conseiller du défunt président Marien Ngouabi. Il a été aussi ministre de l'Energie et tour à tour directeur général d'Agip et de l'ex-SNE. Il a également été un cadre remarquable du PCT. Il sied de rappeler par ailleurs que c'est au domicile familial du disparu, situé au quartier Manianga, dans le 9<sup>e</sup> arrondissement Djiri qu'a été érigée cette stèle.

Dim-Martie Mizère

Insalubrité

## LES ALIMENTS VENDUS À MÊME LE SOL, SOURCES DE MALADIES

Plus d'un Congolais s'interroge aujourd'hui s'il existe encore le service d'hygiène, cette branche rattachée au ministère de la santé qui se définit comme l'ensemble des devoirs et pratiques consistant à assurer la santé de la population. Malheureusement, le constat révèle que les marchés de la ville de Brazzaville par exemple, sont pour la plupart dans des conditions qui laissent à désirer, la vente des denrées alimentaires à même le sol étant devenue une pratique courante sur les places publiques du pays.

Plus grave, ce désordre se passe sous le regard indifférent des autorités communales qui, pourtant, disposent de tous les moyens dont la police pour rétablir l'ordre et le respect de la ville capitale qui est la vitrine du pays. En parcourant Brazzaville du nord au sud, poissons, viandes, noix de palme, légumes, fruits, tomates et épices sont étalés par terre, sans respect des normes d'hygiène. En effet, cette situation de malpropreté expose les Congolais à plusieurs maladies dont la fièvre typhoïde.

Ce fait a été constaté aux marchés Soprogi dans l'arrondissement 9 Djiri, Commission, Total dans l'arrondissement 2 Bacongo, Bourreau (Makélékélé), à Moukondo-Mazala, à Texaco, à Mampassi (Ouenzé), à Mikalou, à Dragage, au marché Thomas Sankara, la liste n'est pas limitative. Pour quelques vendeurs et clients interrogés sur ces lieux,



Le ministre de la santé et de la population ardemment interpellé

les produits déposés par terre se coulent mieux que ceux placés sur les étalages. « Nous avons constaté que les clients s'intéressent moins aux vivres installés sur les tables mais ici, ils se précipitent », ont-ils déclaré.

Certains consommateurs ont, par contre, dénoncé cette pratique, invitant ainsi les autorités à peser de tout leur poids pour

faire cesser cette manière de vendre contraire aux règles d'hygiène. L'un des responsables de la mairie centrale, qui a requis l'anonymat, a souligné que les auteurs de cette insalubrité pêchent contre la loi portant application des mesures d'assainissement et de protection de l'environnement.

Il a par ailleurs énuméré quelques conséquences

de cette situation sur la santé humaine, en précisant qu'un environnement malsain peut causer de l'hypotension artérielle et le paludisme, avant d'exhorter les vendeurs à couvrir les produits alimentaires exposés sur les étalages, de manière à éviter la contamination et la propagation des microbes.

Gulit Ngou

Recherche

## LES POISSONS PRÉPARÉS À L'ÉTOUFFÉE, IMPROPRES À LA CONSOMMATION

Une étude publiée récemment dans le journal africain de la recherche Microbiologique par les chercheurs de l'Université Marien NGOUABI a démontré que les poissons préparés à l'étouffée couramment appelés « Liboké ou Maboké » contiennent plusieurs bactéries qui sont à l'origine des maladies alimentaires.

Cette étude s'est basée sur l'analyse des échantillons de « Mabokés » issus des trois marchés des arrondissements nord de Brazzaville (Djiri, Talangaï et Ouenzé). Ces échantillons ont montré plusieurs fortes valeurs en bactéries de type Staphylococcus et Enterobacteriaceae (entérobactéries). Ce qui rend cette recette impropre à la consommation.

Selon ces chercheurs, la présence importante des bactéries dans un Liboké provient fort probablement des mauvaises conditions d'hygiène lors de la cuisson ou serait due à l'altération du poisson avant de l'emballer dans des feuilles et de le mettre sur un feu



Attention ! Tout ce qui est succulent n'est pas sans danger

doux. Les chercheurs ont suggéré de revoir la méthode de préparation de ce délicieux met prisé par des congolais.

Empiriquement parlant, il est souvent recommandé à toutes les femmes qui

sont reconnues comme spécialistes des « Mabokés » de choisir les poissons encore frais pour faire un « Liboké ». Par contre, il est conseillé à ces femmes de jeter un « Liboké » qui est resté

longtemps à l'air libre, parce qu'il aurait entamé son processus de putréfaction.

En effet, le « liboké », est un plat célèbre au Congo. C'est du poisson d'eau douce cuit à la vapeur dans des feuilles cueillies en forêt avec lesquelles on prépare généralement le manioc ou le chikouang. Il y a trois façons pour préparer le liboké : le liboké de marmite (Nzougou); le liboké fumé sur une étagère préfabriquée et le liboké posé à côté d'un feu qu'on tourne au fur et à mesure, jusqu'à ce qu'il soit sec. Il s'agit là d'une autre façon de préparer le poisson d'eau douce.

Avec cette étude des chercheurs de l'université Marien Ngouabi, les Congolais vont certainement abandonner cette recette au profit de la cuisson normale du poisson. Bien que ces chercheurs n'aient pas identifié la typologie des maladies alimentaires en question, il faut diminuer sinon exclure carrément le Liboké de notre régime alimentaire.

Ô.A.

HUMEUR

## LE RETOUR À L'ÉCOLE, C'EST POUR BIENTÔT

Dans quelques jours, les enfants seront de retour de l'école, après trois mois de vacances méritées. Les avenues et rues seront peuplées de ces jeunes gens habillés en uniformes correspondant à leur niveau d'études. Les établissements scolaires, publics et privés vont retrouver vie et sourire. Fini donc le temps des congés farcis de fêtes d'anniversaire et mariage... Fini aussi le sommeil prolongé, les divertissements sans limites, les sorties nocturnes et autres débordements... Joyeux pour certains, anxieux pour d'autres, nos petits vont bientôt renouer avec le chemin des salles de classe le train-train habituel entre la maison et l'école. Ils seront bientôt face au tableau noir et à leurs enseignants (es). A pieds, dans le transport en commun ou dans des véhicules privés, nos enfants vont se replacer neuf mois durant, face à leur destin. Sous un soleil de plomb ou une pluie battante, chacun se voit obligé de garder son pied à l'étrier, pour s'assurer une prochaine fin d'année heureuse.

Mais, ne nous voilons pas la face : certains enfants, malgré leur dévouement vivent un véritable calvaire dans les familles ; surtout, après le décès de leur principal soutien ou le divorce des deux parents. A chacun de comprendre que quelles que soient les mauvaises conditions d'existence ou la maltraitance sous toutes ses formes, l'avenir de tout enfant est à l'école. C'est ici qu'il trouve le terreau nécessaire à son jardin et à son champ. Car, comme le suggère la sagesse africaine, « c'est en perdant l'eau du corps, qu'on parvient à tirer l'eau du puits ». A chacun de savoir se battre.

Pour leur part, les parents, pauvres ou nantis, ont compris que l'histoire de l'école est une conquête du droit à l'éducation. Dès lors, l'école pour tous est obligatoire pour tout enfant. Tous réalisent que la place des enfants est à l'école. Jamais à la maison. Aucun enfant ne doit rester à la maison. C'est pourquoi, les parents d'élèves, retraités, chômeurs, sans-emploi, femmes seules..., se battent pour réunir les conditions nécessaires au retour à l'école de leurs progénitures. Quelle que soit la flambée des prix des fournitures scolaires, des tarifs des inscriptions et réinscriptions, ainsi que les nombreuses exigences dans certaines écoles, ils acceptent de se sacrifier, pour que leurs enfants aillent à l'école comme les autres.

Quant à l'administration scolaire, elle crée toutes les conditions pour que des enseignants soient affectés à bonnes dates dans les écoles ; que des supports pédagogiques soient destinés à toutes les écoles, y compris celles qui se situent aux frontières. Souvent, les salles de classe reçoivent une couche de peinture et le tableau noir, sa strate d'ardoisine, pour un nouveau départ. Dans les écoles privées, le décor est souvent plus reluisant. Dans les grandes agglomérations, certains promoteurs d'établissements scolaires ne lésinent pas sur les moyens, pour rendre l'école réellement agréable. En dehors de l'embellissement du cadre de travail et de vie, ils acquièrent des outils informatiques, pour se mettre en phase avec l'ère du temps, et des véhicules, pour le transport des élèves et leurs enseignants. Vive l'école !

Jules Débel

Mise en service de l'amphithéâtre Jean Baptiste Taty Loutard

## UN OUF DE SOULAGEMENT POUR LES ÉTUDIANTS DE LA FAC DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES

**La mise en service de cet amphithéâtre apporte une solution à l'épineux problème des salles pléthoriques à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) de l'Université Marien Nguabi. Pour trouver une place assise, chacun des quelques 11.000 étudiants que compte cette faculté, devait se réveiller très tôt pour être parmi les premiers arrivants à l'établissement.**

L'interruption du sommeil à 3 h, 4 h, 5 h du matin relève désormais du passé, grâce à l'ouverture le 9 septembre 2023 de l'Amphithéâtre Jean Baptiste Taty Loutard, avec une capacité d'accueil de 1.600 places. « Nous réceptions cet amphithéâtre, mais nous sommes conscients des nombreux besoins en infrastructures qui vont nous amener à poursuivre le processus de construction et de réhabilitation des infrastructures exist-

tantes. Nous devons créer les conditions d'un enseignement qui puissent permettre à nos apprenants de s'épanouir », a déclaré la ministre de l'enseignement supérieur, Emmanuel Delphine Edith, à la cérémonie de réception de l'ouvrage. Située à quelques mètres des Pompes funèbres de Brazzaville, cette infrastructure universitaire était beaucoup attendue par les étudiants, donc un motif de satisfaction pour eux et le corps professoral. Le doyen de la Faculté des Lettres, Arts

et Sciences Humaines, le professeur Omer Massoumou qui a exprimé son soulagement, a fait savoir qu'on va déjà utiliser cet amphi cette semaine pour l'organisation des examens de rattrapage.

« Les jeunes congolais qui sont formés dans des conditions très modernes, très acceptables, ne peuvent qu'être meilleurs sur l'espace professionnel. Si on peut avoir des accompagnements de ce genre, on ne peut que donner le meilleur de nous-mêmes », a-t-il relevé. A cette occasion, le doyen de la FLASH a appelé tous les acteurs impliqués dont les étudiants à respecter les lieux, pour que ceux qui sont étudiants aujourd'hui, puissent retrouver le même espace même dix ans plus tard avec beaucoup de bonheur, en pensant à la modernité maintenue.

Sur la débaptisation de la structure universitaire qui porte le nom de celui qui fut non seulement un acteur politique, un grand homme des lettres, mais aussi le premier doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, devenue FLASH aujourd'hui, fonctions



Façade principale de l'amphithéâtre J.B. Taty Loutard

qu'il a assumées entre 1973 et 1976, le professeur Omer Massoumou pense que ce nom mérite d'être honoré aujourd'hui. « L'attribution de ce nom à cet amphi nous convient bien », a-t-il ajouté, avant de remercier le Chef de l'Etat et son gouvernement pour l'attention accordée à la formation de l'élite du Congo de demain.

La Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines comprend 12 parcours contenus dans trois départements : département des Licences, département des Master, département des Doctorats. Le

département des Licences, le plus gros, compte 7.800 étudiants.

Longtemps arrêtés, les travaux de construction de cet amphi avaient repris au mois de mars de cette année. Ils ont été exécutés par l'Institut d'Ingénierie Electronique de Chine au Congo. Rappelons que l'amphithéâtre Jean Baptiste Taty Loutard vient s'ajouter aux deux autres amphi de moindre capacité, à savoir l'amphithéâtre Antoine Ndinga Oba et l'Amphithéâtre Bouya.

Gulit Nguou



La ministre recevant les clés de l'amphithéâtre



Remise des clés au président de l'Université Marien Nguabi.



PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

### ◆ Un braquage sentimental

Un homme qui a une maîtresse policière décrit comment son amante vient l'enlever devant sa femme. Quand elle a besoin de lui, la policière porte son uniforme et vient à son domicile tout juste pour l'arrêter en présence de son épouse. Pendant que la femme pense que son mari est conduit dans un commissariat, la policière l'amène chez elle jusqu'au lendemain matin. Après avoir passé une nuit mielleuse, la maîtresse ramène l'homme à son domicile et dit à son épouse : « nous n'avons pas terminé la procédure, les enquêtes se poursuivent. Je viendrai le récupérer à n'importe quel moment, alors vous avez intérêt à collaborer madame ». Et sa femme toute naïve remercie la policière en ces termes : « Madame l'officier, que Dieu vous bénisse pour avoir traité avec soin le cas de mon mari, je m'assurerai qu'il soit toujours disponible quand vous aurez besoin de lui ». C'est de la sorte qu'une épouse est tombée dans un piège qui l'a conduit à livrer naïvement

son mari à sa maîtresse, une femme en uniforme. C'est vraiment un braquage sentimental.

### ◆ Des reporters qui parquent lors des obsèques

Dans les cortèges funèbres, allant des morgues vers les domiciles des illustres disparus, pour se poursuivre ensuite vers les cimetières, on observe la présence de plusieurs reporters, photographes et cameramen. Agrippés aux portières des taxis pris en location, ils parquent avec leurs caméras pour filmer la file de voitures, de bus et de motos qui suivent le cortège, de même que les passants qui vaquent à leurs occupations le long des trottoirs. D'autres filment la mise en terre du défunt ponctuée de pleurs et lamentations, parfois en larmoyant eux-mêmes. Après les obsèques, les dernières séquences sont consacrées aux réjouissances dans les bars et autres libations consacrant une nouvelle manière de célébration de la mort d'un parent ou d'un proche. Ces derniers temps, ces moments de douleur sont devenus malheureusement

des occasions pour des amoureuses de se fixer des rendez-vous. Ces rencontres se terminent des fois dans des hôtels après la prise de plusieurs bouteilles de bières. Certaines femmes qui se prostituent, fréquentent ces cérémonies sans même connaître les disparus. Elles disent que ce sont « des activités qui leur procurent de l'argent ». Ainsi va la vie.

### ◆ Ma bière doit-être remboursée

Dans un village, sous l'arbre à palabre, les sages règlent un différend qui oppose un couple. L'épouse qui recherche un prétexte pour quitter le foyer conjugal, excelle dans une comparaison de ses géniteurs avec ceux de son conjoint qu'elle qualifie de « pauvre type ». Excédé, le mari demande le divorce et exige le remboursement immédiat de la dot. La femme qui semblait déjà s'être préparée à cette éventualité, interpelle ses frères qui retroussent les poches et rétrocèdent au mari l'argent de la dot. Toujours en colère, le mari se tourne vers les sages et déclare : « puisque

je suis un pauvre type, la bière bien glacée que j'ai achetée hier à mon beau père doit être aussi remboursée ». C'est ainsi que le divorce a été consommé.

### ◆ Elle est morte en buvant deux litres d'eau en 20 minutes

Une femme de 35 ans est morte après avoir bu deux litres d'eau soit huit verres de 250 ml en 20 minutes seulement. Cette quantité est recommandée sur une journée. Quand une personne boit trop vite de l'eau, le cerveau se gonfle et l'organisme est incapable de réguler cet apport d'eau qui finit par diluer le sang. La personne fait face à une intoxication hydrique. Celle-ci entraîne des troubles neurologiques et un coma qui conduisent malheureusement à la mort subite. Les spécialistes conseillent bien sûr de prendre deux litres d'eau, mais sur toute la journée. Il faut boire en petite quantité même quand on n'a pas soif. Nous devons donc éviter à trop s'hydrater et faire attention à ne pas se déshydrater. □

39<sup>ème</sup> édition des championnats nationaux de basket-ball

## LE BASKET-BALL CONGOLAIS RETROUVE DES COULEURS

**Evidemment, l'épisode de la participation des Diables-Rouges (dames) aux derniers jeux de la francophonie à Kinshasa (RDC) est à oublier à tout jamais. Car le Congo est comme en train de remettre les compteurs à zéro après l'éteignoir occasionné par les sanctions venues des structures internationales après la promesse non tenue. La 39<sup>ème</sup> édition des championnats nationaux organisée récemment à Brazzaville a été une excellente opportunité pour jauger le niveau de ce basket et la qualité des acteurs.**



Photo des équipes et les autorités au lancement du championnat

Néanmoins on ne peut pas ne pas déplorer l'option de la chaise vide prise par Angés Noirs BC alors que l'équipe féminine était qualifiée pour les demi-finales après avoir « marché » sur tous ses adversaires au premier tour. Cette mystérieuse attitude reste toujours à élucider. On aura, dans l'ensemble, vécu un événement attractif et spectaculaire, synonyme de lendemains enchantés. Bien sûr, il restera encore des efforts à fournir du moment où ce basket-ball qui, pendant longtemps, était réduit en sport-loisir est en train de retrouver des couleurs.

L'intérêt et la passion sont de retour. Il reste à persévérer et à amplifier le travail tout en s'efforçant de se mettre en conformité avec les instances internationales. Ce qui est encore plus encourageant c'est que la famille congolaise de basket-ball a eu la force de se remobiliser, de se donner la main et de se fixer comme objectif la renaissance. Car au point où l'on était arrivé, la disparition pour de bon était à craindre. Mais, fort heureusement, l'envie et l'amour ont finalement eu raison de la combien éprouvante épreuve. Maintenant que le train est revenu sur les rails il sied maintenant de battre campagne pour que ceux qui étaient partis reviennent, que ceux qui étaient dégoûtés ressentent à

nouveau des sensations et que le basket congolais déclenche encore des passions.

### Les 39<sup>ème</sup> championnats nationaux ont vécu

Du 3 au 10 septembre Brazzaville a abrité les championnats nationaux en seniors (hommes et dames), juniors (hommes) et cadets (hommes). Ce qui a fait un beau monde dans la capitale pour célébrer le basket-ball. En seniors hommes le public a été émerveillé par les prestations de l'ex- B.C.O devenu désormais Cara. Cette équipe est parvenue à décrocher le premier titre national de son histoire. En demi-finales, le Cara s'est débarrassé de l'Etoile du Congo (88-73) avant de prendre le meilleur sur l'Inter-club en finale. Mais une finale plutôt âprement disputée qui a vu les Aiglons s'imposer de justesse par 57 à 56. Un point, juste un point d'écart et qui témoigne du suspense qui a prévalu.

Mais il s'agit cependant d'une belle victoire car à vaincre sans péril on triomphe sans gloire. L'Inter-club n'a donc pas démerité mais, en sport, il faut bien qu'il y ait un vainqueur et un vaincu. Et pour que ce basket-ball soit tiré vers le haut, il faut bien plusieurs équipes de ce calibre. Mais félicitations au Cara pour être monté sur le toit du Congo. En seniors dames, on aurait pu avoir un Inter-club-Angés Noirs comme bouquet

final. Mais Angés Noirs BC a inexplicablement jeté l'éponge avant l'heure. C'est ainsi que l'Inter club a plutôt été opposé à Brazza Basket, un adversaire que l'équipe militaire a su parfaitement dompter. Une consolation de luxe avec l'échec de l'équipe masculine.

On retiendra qu'en version masculine le podium se compose du Cara, de l'Inter club et de Black Lions de Pointe-Noire. Désiré Mouzita du Cara a été plébiscité meilleur marqueur avec 110 pts. Chez les dames, l'Inter club précède Brazza Basket et ECB. La joueuse Matanguila a été meilleure la marqueuse avec 106 pts. Dans les catégories jeunes, notamment en juniors hommes, l'As Otohô a remporté le titre devant l'Etoile du Congo et BBS de Pointe-Noire.

Le meilleur marqueur étant Tchissambou de CPGOS avec 121 points. Au niveau des cadets le titre est revenu à CPGOS de Pointe-Noire devant BBS de Pointe-Noire et Black-Lion toujours de Pointe-Noire.

Toutefois c'est Ganiami de l'As Otohô qui a décroché le titre de meilleur marqueur avec 70 pts. Mais comme on le voit, l'avenir du basket-ball masculin est plutôt à Pointe-Noire car trois équipes sont montées sur le podium.

Nathan Tsongou

Ligue européenne des champions de football

## LES CHAMPIONNATS EN GROUPE DÉMARRENT DEMAIN MARDI

**L'Europe du foot va renouer dès demain mardi avec les championnats par groupe de la ligue européenne des champions. Pour demain ce sont les équipes des groupes E, F, G et H qui vont entrer en compétition alors que celles des groupes A, B, C et D vont débiter mercredi.**

Les premières à descendre sur le terrain dès 17h45 heure de Brazzaville sont Milan Ac et Newcastle, pour le groupe F, et Young Boys de Berne et RB Leipzig pour le groupe G. Mais c'est à partir de 20 heures, heure de Brazzaville, que seront lancées six autres rencontres. Il s'agit précisément de Paris Saint germain-Borussia Dortmund, qui complète le groupe F, et de Manchester city-Etoile Rouge de Belgrade qui complète le groupe G. Dans les autres groupes, il est prévu Lazio Rome-Atletico Madrid et Feyenoord Rotterdam-Celtic Glasgow dans le groupe E, FC Barcelone-Royal Antwerp et Shaktar Donetsk-Fc Porto dans le groupe H.

Des huit rencontres du jour, l'attention devrait être accaparée par Paris Saint Germain-Borussia Dortmund. Paris Saint Germain. Comme chacun sait, le PSG court depuis des années derrière le prestigieux trophée que le trio Messi-Neymar-Mbappé n'est finalement pas parvenu à lui offrir. Désormais, Messi est parti aux USA, Neymar aux Emirats Arabes Unis alors que Mbappé est en partance pour le Real Mbappé. Mais le capitaine de l'équipe de France a choisi de passer une année encore au Paris Saint Germain.

Ce feuilleton n'est d'ailleurs pas encore totalement clair. Mais Mbappé, d'abord écarté du groupe, a recommencé à jouer sans que l'on sache si les angles ont été arrondis. Néanmoins, l'ambition du franco camerounais restera forcément de donner la coupe aux grosses oreilles aux Parisiens avant de s'en aller. Pour cette mission, il bénéficie d'un renfort de taille avec Ousmane Dembelé, venu du Fc Barcelone, et de Nkolo-Muani en provenance de l'Eintracht Francfort.

Seulement le Paris Saint Germain est tombé dans un groupe très relevé avec deux anciens champions à savoir Milan Ac et Borussia Dortmund puis un outsider qui fait peur, Newcastle. Apparemment, les concurrents semblent très proches les uns des autres.

Mais il est pour l'instant très difficile de prévoir en avance ce qui pourrait se passer sur le terrain. Il s'agit néanmoins d'un gros pari à relever pour Kylian Mbappé qui a de grandes ambitions sur la planète-foot. Espérons demain que l'on va pouvoir se régaler.

Le choc de géants s'appelle Bayern de Munich-Manchester United

Mercredi, après demain donc, huit autres rencontres sont programmées. Dès 17h 45, heure de Brazzaville, on verra s'affronter d'une part Galatasaray et Copenhague dans le groupe A et, de l'autre, Real Madrid et Union Berlin de l'autre. Les six autres rencontres de la soirée ont pour noms : Arsenal-PSV Eindhoven et Fc Séville-RC Lens dans le groupe B, Braga-Naples dans le groupe C, Benfica-Salzburg et Real Sociedad-Inter Milan dans le groupe D.

Mais l'attraction ce sera, sans aucun doute, Bayern de Munich-Manchester United qui complète le groupe A. Ce n'est pas seulement une affaire entre deux anciens champions mais les deux équipes ont déjà eu à s'affronter en finale de cette épreuve. Une finale qui avait vu les Anglais l'emporter (2-1) alors qu'ils menés (0-1) à quelques minutes de la fin. Les allemands n'ont jamais oublié cette gifle qui leur est restée depuis comme une arrête au travers de la gorge.

C'est toujours difficile à oublier mais l'opportunité leur est offerte d'apporter la réponse du berger à la bergère même s'il s'agit cette fois d'un match de champion. Le Bayern de Munich a certes été champion d'Allemagne mais il n'a pas vraiment été dominant. Il n'a eu son titre que par la grâce d'une incroyable défaillance du Borussia Dortmund. C'est donc une équipe qui semble en baisse de régime.

Mais Manchester United, lui non plus, n'est au mieux car c'est plutôt Manchester city qui règne en ce moment. Néanmoins, une affiche Bayern de Munich-Manchester United reste toujours une affaire de géants.

N.T.

Bilan des éliminatoires de la C.A.N 2023 de Football

# CRUEL DESTIN POUR LE CONGO

**Tout le monde le sait depuis le dimanche 10 septembre 2023 au soir. Les Diables-Rouges du Congo n'iront pas en Côte d'Ivoire en janvier prochain pour disputer la huitième coupe d'Afrique des nations de leur histoire. Ils y ont été empêchés par les Scorpions de Gambie à qui ils ont pourtant pris quatre des six points. Autopsie d'une élimination qui fait vraiment désordre.**

Le scénario était déjà arrivé en 2016 quand les Diables-Rouges avaient été devancés par la Guinée Bissau à qui ils avaient pris six points. Mais cette fois la pilule a été encore plus dure à avaler du moment où il y a eu un match direct pour départager les deux équipes. Si les Scorpions avaient un avantage de trois points à l'entame, au bout des quarante-cinq premières minutes le Congo avait renversé la tendance en menant au score par 2-0. Un résultat synonyme de qualification pour les Diables-Rouges.

Car il suffisait au finish de l'emporter pour ravir le ticket gagnant aux Gambiens du fait de les avoir battus en aller (1-0) comme au retour. Voilà pourquoi, à la mi-temps, le peuple sportif congolais avait pleinement raison de pavoiser. Sauf qu'on avait oublié qu'en 2015 le Congo avait déjà mené par 2-0 devant la RDC avant de se laisser rattraper et se faire battre (2-4). C'était déjà un signe qui laissait comprendre que le Congo ne sait pas tenir un résultat. Néanmoins, au regard de la première période à Marrakech, on avait raison de faire confiance à cette équipe qui semblait livrer son meilleur match depuis fort longtemps. En plus, Béni Makouana a eu l'opportunité de « tuer » le match mais il a manqué l'immanquable en préférant caresser le poteau gauche du gardien alors que les buts

étaient totalement dégarnis. C'est là, sans doute, le tournant du match. Car, par la suite, il y a eu une succession de cadeaux offerts par Pavelh Ndzila et sa défense aux Gambiens qui n'en demandaient pas tant. Dès lors, les Congolais sont redescendus sur terre pour réaliser qu'en matière de football le Congo a cessé, depuis huit ans, de se faire respecter. Car les deux équipes se séparent toujours sur un score de parité.

Désormais, il n'est plus qu'un simple faire-valoir disposé seulement à distribuer des points. En plus, on avait oublié qu'en compétition officielle le Congo a toujours du mal à battre la Gambie. La seule et unique victoire étant celle du match-aller à Brazzaville (1-0). Autrement, c'est la logique qui a été respectée.

## Pire, le Congo n'était pas préparé à Gagner

Personne ne l'ignore, le match du 10 septembre dernier à Marrakech était une finale qui désignait le pays qui accompagnera le Mali au tournoi final en janvier prochain en Côte d'Ivoire. D'où l'interpellation dernièrement du patron des sports à l'assemblée nationale où il avait maladroitement laissé comprendre que même un résultat nul qualifierait le Congo. Mais en réalité cette interpellation visait à faire prendre conscience à l'ensemble



des acteurs concernés par cet événement des dispositions conséquentes à prendre. Malheureusement, cela n'a finalement été qu'un coup d'épée dans l'eau.

Car le froid existant entre la tutelle et les joueurs a persisté et ces derniers, au dernier moment, ont pour un certain nombre annoncé leur forfait. C'est dire que le climat en réalité n'était pas serein. Or, pour une

finale, des conditions appropriées devaient être réunies. A cela s'ajoute le tremblement de terre qui a fait si peur. Y avait-il un psychologue avec les joueurs congolais ? Sans compter qu'entre la tutelle et la fédération congolaise de football le climat reste fait de suspicion et de méfiance alors que le brouillard n'a jamais été dissipé.

Voilà pourquoi gagner un match

d'une telle importance dans de telles circonstances relève du miracle. Car après les jeux de la francophonie de Kinshasa le torchait brûlait entre les sportifs ayant participé à l'événement et le ministre pour une affaire de primes. Voilà pourquoi les sportifs avertis redoutaient plutôt le naufrage à Marrakech. Mais l'exhibition de la première période a plutôt surpris tout le monde. C'était là, peut-être, un message clairement adressé à la hiérarchie comme quoi dans des conditions adéquates ils seraient capables de mieux. Mais, le Congo est finalement éliminé in-extremis.

Maintenant il va falloir rebâtir sur la base des leçons qu'il faudra nécessairement tirer. Car il s'agit désormais de donner la priorité au Congo au lieu de s'attarder sur des conflits d'intérêt. Les éliminatoires de la coupe du monde 2026 sont en train d'arriver, il s'agit d'y penser dès maintenant.



Le brouillard entre la Fécofoot et le ministère des sports n'a jamais été dissipé.

Georges Engouma

## RÉFLEXION

### MOBILISONS-NOUS POUR LA RÉUSSITE TOTALE ET PLEINE DE LA GRANDE MESSE AFRICAINE DE HANDBALL

Ce n'est pas nouveau. Notre ville-capitale est reconnue depuis la nuit des temps comme une terre d'accueil par excellence. Dans neuf jours précisément elle deviendra, du 28 septembre au 7 octobre de l'année en cours, la capitale africaine du handball. Et cette fois, c'est vraiment particulier car c'est à l'initiative d'un homme et son équipe. Le général Serge Oboa et la Direction Générale de la Sécurité Présidentielle ont décidé de suivre l'exemple de son excellence Denis Sassou N'Guesso, président de la république Chef de l'Etat. Il s'agit de s'investir de façon franche

dans la promotion et le développement du handball africain. Si le président offre régulièrement des trophées à la Confédération africaine de handball, le général Serge Oboa et son équipe tiennent pour leur part à faire que le handball africain survive devant les épreuves. Car personne ne peut ignorer que les Etats, confrontés aux crises économiques et financières, ont tendance à ignorer la promotion du sport dans le continent. Et pourtant, c'est un canal qui permet aux enfants du continent de se connaître, de tisser entre eux d'indissolubles liens d'amitié et de fraternité afin de contribuer effi-

cacement au renforcement de l'unité africaine. Car l'union dans le sport, c'est l'union de cœur.

Tous, nous devons donc nous sentir concernés. L'idéal serait de ne pas regarder le général Serge Oboa comme un extra-terrestre. Car, après tout, il est en train de vendre positivement l'image du Congo. Où que nous soyons faisons preuve de patriotisme en lui apportant un soutien multiforme et inconditionnel. Car, après tout, c'est le Congo tout entier qu'il engage. Autrefois, le Congo fut un grand pays de handball. On le soupçonnait de s'investir dans les compétitions continentales juste

pour faire une collection de titres. Mais maintenant, tout le monde le sait, le monopole est désormais en Angola en dames et en Afrique du nord chez les hommes.

On sait donc d'avance que l'espoir de victoire, pour le Congo, n'est pas énorme. Néanmoins, gagnons en donnant à cette compétition une importance encore jamais vue. Soyons nombreux, très nombreux, au gymnase Nicole Oba dans la discipline, le respect des équipes visiteuses et la fraternité. Le fair-Play doit être de mise. On aimerait bien entendre des chorales, les chants à la gloire du handball et voir des danses qui donnent à ce rendez-vous une coloration réellement festive. Aussi, nous pourrions crier haut et fort : vive le handball !! vive l'unité africaine !

Merlin Ebalé